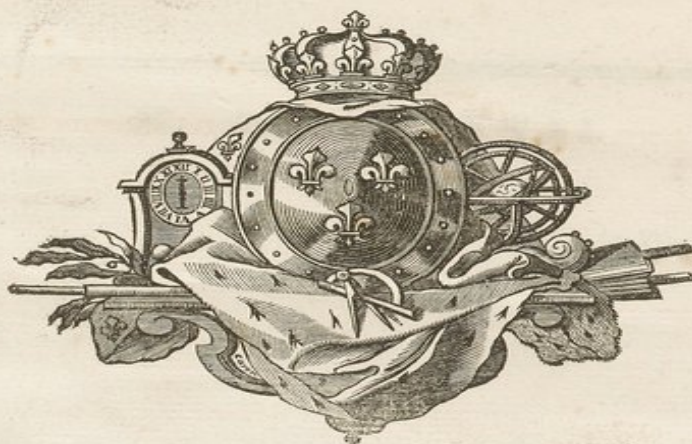


DESCRIPTIONS
DES ARTS
ET MÉTIERS,
FAITES OU APPROUVÉES
PAR MESSIEURS
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.
AVEC FIGURES EN TAILLE-DOUCE.



A PARIS,
Chez { SAILLANT & NYON, rue S. Jean de Beauvais;
 { DESAINT, rue du Foin Saint Jacques.

M. D C C. L X I.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

DESCRIPTIONS

DES ARTS

ET MÉTIERS,

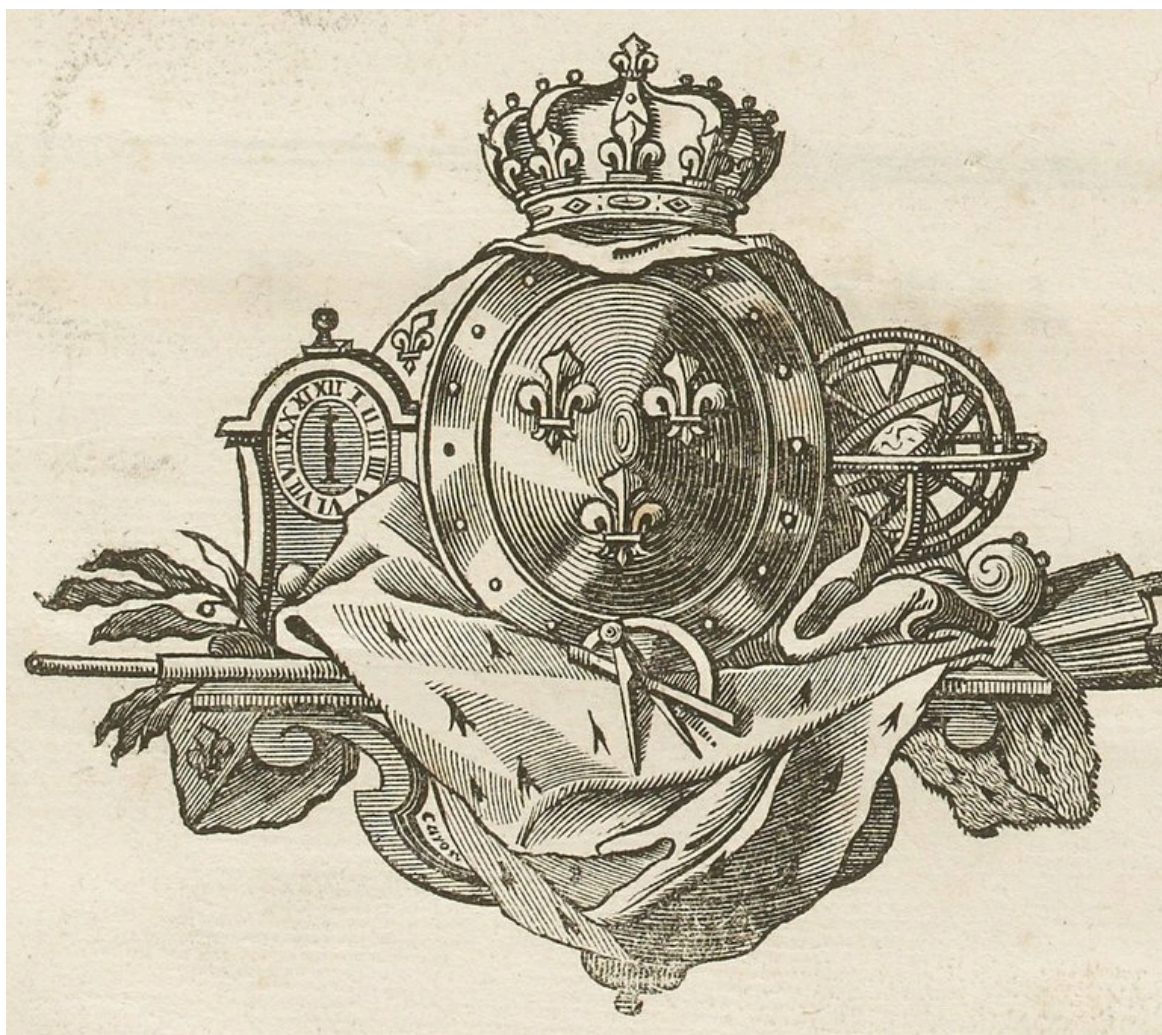
FAITES OU APPROUVÉES

PAR MESSIEURS

DE L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES.

AVEC FIGURES EN TAILLE-DOUCE.



A PARIS,

Chez



SAILLANT & NYON, rue S. Jean de Beauvais ;

DESAINT, rue du Foin Saint Jacques.

M.D C C.L X I.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

ART

DU PERRUQUIER

CONTENANT LA FAÇON DE LA ;
*la Coupe des Cheveux ; La Construction des Perruques d'Hommes & de
Femmes ; le Perruquier en vieux ; & le Baigneur-Etuviste.*

Par M. DE GARSULT.

M.D C C. LXVII.

AVANT-PROPOS.

CLOVIS, premier Roi des Francs, ses Successeurs, & les Princes de leur Sang, regardoient la longue chevelure comme une marque de dignité suprême, & ne faisoient jamais couper leurs cheveux. Raser un Prince de la Maison Royale étoit l'exclure de la Couronne, La Nation portoit aussi ses cheveux, mais plus ou moins courts. D'ailleurs, l'obscurité qui regne à cet égard faute de Monuments, ne permet pas d'en dire davantage. On a vû dans un Sceau royal d'Hugues Capet, chef de la troisieme Race, qu'il y est représenté avec des cheveux courts & une barbe assez longue : enfin, en 1521, François I. ayant été blessé à la tête par accident, fut obligé de faire couper ses cheveux ; tout suivit son exemple jusqu'aux Prêtres qui se firent tondre. Depuis ce temps il devint indifférent aux Rois de porter les cheveux longs ou courts, & cette marque de dignité fut anéantie.

En partant de la premiere époque, c'est-à-dire, du regne de Clovis, on voit que la barbe fut en recommandation parmi les Francs pendant plusieurs siècles, jusqu'à ce que Louis VII. se l'étant fait entièrement raser, tous ses Sujets suivirent son exemple ; ainsi il n'y eut plus de barbes en France jusqu'à François I. qui en 1521, après avoir fait couper ses cheveux comme on vient de le dire, *santa croître* fa barbe ; la voilà donc revenue aux François ; les Gens de Justice feulement ne voulurent pas la reprendre. Henri IV. donnoit une forme régulière à la sienne en l'arrondissant par en-bas, & tailloit ses moustaches en éventail ; ce que l'on peut voir à fa Statue équestre sur le Pont-neuf Tout ceci diminua petit à petit, de façon que sous Louis XIII. la moustache étoit beaucoup amincie, & on n'avoit conservé du reste de la barbe qu'un toupet en pointe au-dessous de la lèvre inférieure, le toupet fut retranché, & Louis XIV. n'avoit plus qu'un filet de barbe à l'endroit de la moustache qu'on nommoit *une Royale*, qu'il n'a pas même conservé jusqu'à la fin de son regne. Maintenant ni le Roi, ni aucuns de ses Sujets ne se laissent croître la barbe, & tous les François, de quelque état qu'ils soient, se font régulièrement raser : les Soldats, principalement les Grenadiers, conservent encore la moustache qui n'est regardée à présent que comme un ornement militaire du Soldat, non de l'Officier.

Comme depuis François I. les prérogatives qu'on avoit attribuées aux cheveux & à la barbe font abolies, ceux qui ont de beaux cheveux en font ce qu'ils veulent, sans tirer à conséquence ; mais la beauté que nous avons assignée à nos cheveux est une beauté rare ; peu de personnes, sur-tout les Hommes, se trouvent les avoir avec toutes les qualités nécessaires, dont voici les conditions qui font d'être raisonnablement épais & forts, d'une belle couleur de châtaigne, plus ou moins foncée, ou d'un beau blond argenté, d'une longueur moyenne, descendant jusqu'à la moitié du dos ; il faut encore, que fans être crêpés, ils frisent naturellement, ou du moins qu'ils tiennent long-temps la frisure, que les tempes & le dessus du front soient suffisamment garnis.

Les cheveux en général font sujets à bien des accidents & des défauts qu'il falloit supporter ou du moins pallier, avant que la perruque eût été imaginée. Plusieurs se trouvent en avoir très-peu ; il y a des maladies qui les font tomber ; ils se dégarnissent quelquefois sans aucune maladie apparente, de maniere que non-seulement les personnes âgées, mais ceux qui ne le font pas encore, deviennent chauves avant le temps : il falloit donc se résoudre à porter des calottes, coëfsure triste & plate, sur-tout quand aucun cheveu ne l'accompagne. Ce fut pour remédier à ce désagrément, qu'on imagina au commencement du regne de Louis XIII. d'attacher à la calotte des cheveux postiches qui parussent être les véritables ; on parvint ensuite à lacer des cheveux dans un toilé étroit de Tillerand, comme aussi dans un tissu de Franger qu'on nomme le *Point de Milan* : on cousoit par rangées ces entrelacements sur la calotte même, rendue plus mince & plus légère ; pour cet effet on se servoit d'un canepin (l'épiderme de la peau du mouton) sur lequel on attachoit une chevelure qui accompagnoit le visage & tomboit for le col ; c'étoit alors ce qu'on appella *une Perruque* : enfin, on perfectionna cette espee de modele qui étoit déjà un acheminement aux tresses. Les tresses sur trois foies surent trouvées : on les arrangeoit en les cousant sur des rubans, ou autres étoffes que l'on tendoit & assembloit sur des têtes de bois ; on parvint enfin à copier une chevelure entiere assez bien pour pouvoir la suppléer au défaut des cheveux naturels. Cette découverte parut si bonne & si secourable, qu'en 1656, Louis XIV. dit *le Grand*, créa

quarante huit Charges de Barbiers-Perruquiers suivant la Cour, & en même temps il fut aussi créé en faveur du Public deux cents autres Charges ; cette création resta fans exécution : enfin. en 1673, on en fit une autre de deux cents Charges ; celle-ci eut lieu.

Mais quelque temps après que ces dernières Charges eurent été créées, M. Colbert s'apercevant qu'il sortoit des sommes considérables du Royaume pour acheter des cheveux chez l'Etranger, il fut délibéré d'abolir les Perruques & de le servir de bonnets, tels à peu-près que quelques Nations en portent : il en fut même essayé devant le Roi plusieurs modèles ; mais le Corps des Perruquiers sentant bien qu'il alloit être anéanti, présenta au Conseil un Mémoire accompagné d'un Tarif bien circonstancié, qui faisoit voir qu'étant les premiers qui exerçoient cet Art nouveau, lequel n'avoit point encore passé dans les Etats circonvoisins, tels que l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, & c, les envois de Perruques qu'ils faisoient, surpassoient beaucoup la dépense, & faisoient entrer dans le Royaume des sommes bien plus considérables, qu'il n'en sortoit pour l'achat des cheveux, ce qui fut cause que le projet des Bonnets fut abandonné¹.

De nouvelles Charges ont été créées, ils sont actuellement au nombre de 850, sous le titre de *Barbiers-Perruquiers-Baigneurs-Etuvistes*. Ils reçoivent leurs Lettres en Chancellerie, & levent leurs Charges aux Parties Casuelles ; elles sont héréditaires : leurs Officiers sont un Prevôt, des Gardes, des Syndics ; ils ont droit & leur est attribué le commerce des cheveux en gros & en détail, comme aussi leur est permis de faire & vendre poudre, pommade, opiat pour les dents, en un mot, tout ce qui peut servir à la propreté de la tête & du visage ; mais à présent la plus grande partie des Perruquiers ne s'embarrassent point de ces compositions qu'ils laissent aux Parfumeurs, dans le district desquels elles tombent naturellement. Ils font la barbe ; cette opération du Perruquier est la seule qui soit permise aux Chirurgiens : le rasoir étant regardé comme un instrument de Chirurgie : mais comme le Perruquier & le Chirurgien ont tous deux le droit de faire la barbe qui est une opération journalière & générale, & que le Chirurgien n'a pas celui d'accommoder la Perruque, il étoit nécessaire de les distinguer l'un de l'autre par des marques extérieures ; c'est pourquoi afin que le

Public puisse reconnoître auquel des deux il a affaire, le Chirurgien doit avoir pour enseigne des bassins de cuivre jaune, & ne peut peindre le devant de sa boutique qu'en rouge ou en noir, au lieu que le Perruquier a des bassins blancs (d'étain) & peut peindre le devant de sa boutique en toutes autres couleurs.

Ce qui constitue particulièrement l'Art du Perruquier est celui de faire les cheveux, c'est-à-dire, de les étager pour leur donner un aspect agréable, celui de construire toutes especes de Perruques & parties de Perruques, comme tours, toupets, chignons, & c. pour Hommes & pour Femmes, & de tenir des Bains & Etuves.

La manufacture des Perruques est un Art moderne ; il se perfectionne de jour en jour, & il y a apparence qu'il fera durable par les avantages qu'il acquiert sur les cheveux naturels, dont un des plus grands est de débarrasser des foins journaliers ; les Femmes même en profitent, quoique plus rarement, attendu que leur tête ne se dégarnit pas si communément que celle des Hommes : en un mot, la Perruque est de tout sexe & de toutes conditions.

L'usage de la poudre est encore plus nouveau que celui de la Perruque : Louis XIV. ne pouvoit la souffrir ; on obtint cependant de lui sur la fin de son regne, quelque adoucissement à cette aversion, & même il enduroit qu'on en mît une idée à ses perruques ; maintenant il est très-commun de mettre de la poudre aux cheveux & aux perruques.

Les Bains & Etuves, autre appanage du Perruquier, ont une origine bien différente des autres parties dont on vient de parler ; car ils font de toute antiquité, principalement dans les pays chauds, où ils font journaliers ; dans le nôtre on n'en use que de temps en temps, sur-tout en été ; je ne parle que des Bains de propreté : d'ailleurs les Bains font d'un grand secours en Médecine, alors ils se divisent en différentes especes, *Demi-Bain*, *Bain froid*, *Bain chaud*. *Bain d'immersion*. &c. Quelques Perruquiers s'adonnent à cette branche de l'Art, & on trouve chez eux baignoires, étuves, & tout ce qui y a rapport, comme pâtes dépilatoires, & c.

L'Art du Perruquier, c'est-à-dire, de tous les objets qu'il embrasse, étant celui dont on entreprend de donner ici l'explication détaillée, on va

commencer par la barbe, comme son opération la plus ordinaire, ensuite viendra l'accommodage des cheveux naturels, puis la manufacture des Perruques, enfin les Bains & Etuves.

On doit la description de toutes ces parties de l'Art, & principalement de la plus compliquée, c'est-à-dire, de la construction de la Perruque & de tous ses détails, à M. *Antoine Quarré*, Perruquier appliqué & ingénieux, qui a fait plusieurs recherches pour sa perfection, & dont le but & le projet est d'imiter la belle Nature : & pour l'Art du Baigneur, on a eu le bonheur de s'adresser à M. *Thomas le Clerc*, Baigneur très-instruit, & même au-delà des connoissances qui lui suffiroient pour réussir parfaitement dans son Art.

ART

DU PERRUQUIER,

*CONTENANT LA FAÇON DE LA BARBE ;
la Coupe des Cheveux ; la construction des Perruques d'Hommes & de
Femmes ; le Perruquier en vieux ; & le Baigneur-Etuviste.*

LE BARBIER-PERRUQUIER.

CHAPITRE PREMIER.

Faire la Barbe.

QUOIQUE l'opération de la Barbe soit une des moins ignorées, on ne sçauroit cependant se dispenser d'en faire mention ici (*Pl. I.*), attendu

qu'elle entre nécessairement dans l'Art du Perruquier : c'est pourquoi on va nommer les instruments dont il se sert particulièrement à cet égard, à chacun desquels on ajoutera ce qu'on croira convenable de remarquer.

Instruments.

- *a*, Un Bassin à barbe d'étain ou de fayence, dans lequel est une savonnette.

b, Un Coquemard de cuivre rouge de Perruquier, pour chauffer l'eau dans la boutique.

c, Une Bouteille a l'eau chaude, de cuivre rouge, pour mettre de l'eau chaude dans la poche, & la transporter en ville.

d, Un Cuir préparé : c'est une lanier de cuir de veau collé sur une petite tringle de bois avec son manche, & empreint de quelques poudres impalpables, comme émeri, ardoise pilée, brique, poudre de pierre-à-razoir, & c. L'effet du cuir, quand il est bon, est de faire couper le razoir plus doux.

e, Une Pierre-à-razoir : espece de pierre d'un grain très-fin, qui se tire du pays de Liège, ou de Lorraine, où on la trouve sur les carrieres d'ardoise : elle sert avec quelques gouttes d'huile d'olive, à repasser les razoirs quand ils viennent à s'émousser ; ceux qu'on destine aux barbes fortes & dures, doivent être repassés plus gros de taillant.

f, Un morceau de Savon blanc : le savon blanc est meilleur pour la barbe que les savonnettes de composition ; il l'attendrit mieux, ce qui fait que le razoir coupe plus doux.

g, Un Razoir fermé, & un autre ouvert.

On fait fondre du savon blanc dans de l'eau chaude ou froide, on en lave la barbe pour l'attendrir, on la raze ensuite, on finit par laver le visage.

Quand on se fait razer toute la tête, on finit par la laver avec un peu d'eau-de-vie.

CHAPITRE SECOND.

Faire les Cheveux, & friser.

LA COUPE des Cheveux est la science qui donne aux cheveux naturels une forme régulière, en retranchant leurs inégalités & les taillant par étages, lesquels doivent s'arranger avec grâce en accompagnant le visage. C'est précisément le rudiment de la Perruque, & les principes sur lesquels elle a été perfectionnée. Il est donc à propos de détailler le mieux qu'on pourra cette opération, attendu qu'elle est une des plus essentielles du Perruquier.

Les Perruquiers appellent *faire les cheveux*, les couper suivant les règles de l'Art ; ce qui se termine ordinairement par friser & poudrer.

Commencez par peigner toute la tête à fond pour bien démêler les cheveux ; ensuite prenant & engageant dans votre peigne A (*Pl. I.*), d'abord sur le haut de la tête, une portion ou rangée de cheveux, vous amènerez doucement le peigne vers vous en droiture ou de biais, suivant que vous voudrez couper ou droit ou en biais, avancez ainsi jusques vers la pointe des cheveux, que vous laisserez en-dehors engagée dans le peigne ; puis coulant vos ciseaux B, à demi-fermés, par-dessous le peigne, ils couperont tout ce que vous voulez retrancher de ce rang ; vous continuerez cette façon sur toute la tête, jusqu'à ce que les cheveux soient faits, observant que les rangs supérieurs soient plus courts que les inférieurs par toute la tête.

Nota, qu'il est ; nécessaire que le Perruquier en amenant (comme il vient d'être dit) les cheveux à lui, les maintienne toujours d'équerre à la tête ; car s'il les abaissoit avant de couper, il arriveroit que ceux de dessus recouvriroient ceux de dessous, ce qui seroit une épaisseur désagréable ; cette remarque doit servir aussi pour les perruques ci-après, sur lesquelles le Perruquier fait à peu-près la même opération.

Il sembleroit sur l'exposé qu'on vient de faire de la coupe des cheveux, qu'un peu d'habitude suffiroit pour en venir à bout, cependant il se trouve des Perruquiers bien supérieurs en cela à d'autres. Comme cette opération

n'a point de regles précises, c'est une affaire de génie, dont un certain talent, le goût & le coup-d'œil font tous les frais.

Quand les cheveux font faits, on les met ordinairement tout de fuite en papillotes pour les friser, on les passe au fer, & on les poudre. Or, comme ces opérations ne se font point au hasard, mais font assujetties à des procédés & à quelques instruments particuliers, c'est ici le lieu d'expliquer comment on doit s'y prendre pour bien opérer.

Les papillotes font faites de papier taillé en petits triangles, de deux pouces ou environ : préférez pour les faire le papier gris, le papier Joseph, le papier brouillard, parce qu'ils se déchirent & se caftent plus difficilement que tout autre. Rassemblez avec votre peigne une petite portion de cheveux, saisissez-les en-dessous avec les deux premiers doigts d'une main vers le milieu, & les prenant de l'autre par la pointe, roulez-les sur eux-mêmes, & enveloppez-les tout de fuite avec une papillote C(*Pl. I*).

Il se fait de deux fortes de frisures, ou en crêpé, ou en boucle. Pour le crêpé qui s'exécute ordinairement aux cheveux courts du haut de la tête, on prend les cheveux pêle-mêle, & on les tourne court & ferré sans précaution, afin qu'il ne se fasse point de vuide dans le milieu ; au lieu qu'à la frisure en boucle on ménage un vuide dans le milieu du roulement.

Toute la tête étant garnie de papillotes, il s'agit maintenant de la passer au fer.

Le Perruquiers se sort de deux sortes de Fer : l'un est une pince terminée par deux mâchoires plates en-dedans *D (Pl. I.)* ; l'ancienne façon *dd*, étoit de les faire d'égale épaisseur : l'autre ressemble à de longs ciseaux. Le premier se nomme *Fer à friser* ; le second, *Fer à toupet E*, dont une des branches qui est ronde, entre dans l'autre qui est creusée. Faites chauffer le fer à friser, à nud, sur de la braise, jamais sur le charbon. Quand il sera au degré de chaleur nécessaire, ce qu'on reconnoît lorsqu'il ne roussit pas un papier qu'on lui présente, ou bien en l'approchant de la joue, vous ferrerez chaque papillote un instant plus ou moins long, mais il vaut mieux l'employer assez chaud pour qu'il reste peu sur chacune ; c'est pourquoi quand on a toute une tête à passer, on a plusieurs fers qui chauffent en même temps.

Quand toutes les papillotes feront refroidies, vous les déferez & peignerez le tout ensemble, puis vous formerez & arrangerez avec grâce les boucles, le toupet & le crêpé qui se pratique ordinairement aux cheveux courts vers le front & les temples.

Crêper est mêler & confondre ensemble les cheveux frisés : cet accommodage par sa légèreté donne un aspect agréable à la vûe. Pour crêper on pince de haut en bas légèrement avec deux doigts au travers des cheveux qu'on veut crêper ; on amène doucement à foi ceux qu'on a saisis, & en même temps on les repousse avec le peigne fin à mesure qu'ils se dégagent d'entre les doigts.

Quant aux boucles, on les forme en peignant ensemble une quantité de cheveux, dont on rabat la frisure sur le premier doigt qui leur sert de moule.

Le Perruquier a encore d'autres rubriques, soit pour dégarnir les chevelures trop épaisses, soit pour rendre les cheveux plus fermes, afin qu'ils tiennent la frisure. Pour dégarnir il fait une opération, qu'il appelle *effiler* : voici comme il s'y prend. Il relève & fait tenir à la tête avec son peigne un rang de cheveux, & portant ses ciseaux aux racines de ceux que ce rang relevé a découverts, il les tient entr'ouverts les pointes en-bas, & par le moyen d'un léger pincement, il coupe ce qu'il juge être de trop ; il parvient ainsi à réduire une chevelure quand elle est trop enflée. Il affermit & donne plus de consistance aux cheveux mous & qui se laissent trop aller, avec ce qu'il appelle de la *Pommade forte* : il fait cette pommade sur le champ, en mêlant un peu de poudre avec de la pommade qu'il fait fondre dans ses mains. Il retrousse les cheveux comme à la précédente opération, met de cette pommade à la racine des cheveux qu'il vient de découvrir, ce qu'il continue d'étages en étages.

Quand on veut un toupet qui couronne le front, c'est-à-dire, que le premier rang, au lieu d'être frisé, soit relevé à plat & recourbé en arrière ; c'est l'office du fer à toupet. Le Perruquier le fait chauffer modérément ; il prend ensuite entre ses deux branches le rang qui doit former le toupet, il le dirige en-haut tout droit ; puis tournant le fer, sa branche ronde en-dessous, il le courbe en arrière, & fait faire aux cheveux par le bout le crochet en bas.

Poudrer.

LA frisure étant arrangée, il ne s'agit plus que de poudrer. La meilleure poudre pour les cheveux est faite de farine de froment, & la pommade est du saindoux : on met la poudre dans une large boîte de fer blanc *F*, ou dans un sac de peau de mouton *G*.

Les meilleures houpes à poudrer *H*, sont faites avec les longues *soies* qui font aux chefs des étoffes de soie.

Commencez par enduire de pommade le dedans de vos deux mains, que vous passerez ensuite légèrement sur toute la frisure ; chargez d'abord votre houe de peu de poudre pour poudrer à *demi-poudre*, terme de Perruquier. Cette petite quantité de poudre suffira pour faire appercevoir les cheveux qui sortent de l'arrangement général & les couper, après quoi vous acheverez de poudrer.

De peur que la poudre ne se répande sur le visage & n'entre dans les yeux de celui que l'on poudre, les Perruquiers lui donnent un *cornet 1* ; c'est une feuille de carton tournée comme un cornet de papier : on se cache le visage dans le gros bout de ce cornet ; il a des yeux de verre, & l'air pour la respiration entre par le petit bout : on le tient à la main.

Des différentes façons de porter les Cheveux.

LES cheveux naturels se portent de différentes façons : sçavoir, de toute leur longueur, ou très-courts, principalement les Ecclésiastiques, auxquels ils ne doivent pas dépasser le bas de la nuque du col. On les met *en bourse*, *en cadenette*, *en cadogan* ; cette nouvelle façon est une nouvelle mode : on plie l'un sur l'autre tous les longs cheveux de derriere pris ensemble, & quand on est arrivé a la nuque, on noue par le milieu tous ces retours avec un ruban. Le toupet à *la Grecque* est encore une mode nouvelle : on laisse les cheveux du toupet fort longs, & on les renverse bien avant sur le sommet de la tête.

Les perruques imitent une partie de ces accommodages ; mais elles en ont de particuliers qui s'en éloignent beaucoup, comme on verra ci-après.

Depuis quelque temps il a été imaginé pour les Soldats des Régiments des Gardes Françaises & Suisses, afin de soutenir leurs frisures contre

toutes sortes de temps, une façon qui n'est pas tout-à-fait la même pour les uns & pour les autres, mais qui fait à peu-près le même effet. La maniere des Gardes-Françoises est de se servir d'une lame de plomb, mince & étroite, d'environ trois pouces de long A (*Pl. V.*). Après avoir ôté les papillotes des cheveux des côtés, ils en prennent la malle dans les doigts, portent sous le milieu de sa largeur une portion de la lame de plomb, la plient en revenant par-dessus roulent les cheveux par-dessus ce premier pli, & font tenir cette boucle en appuyant dessus par un second pli le reste de la lame. Le surplus de la masse des cheveux au-dessus de ce dernier pli, se dirige en-dehors, retombe & la cache, ce qui forme deux boucles paralleles B. Les Suisses ne font autre chose que rouler la boucle autour d'une carte en rond, & l'arrêter à la carte avec une épingle.

CHAPITRE TROISIEME.

De la Perruque en général.

LE plus grand art du Perruquier est celui par lequel il rend les cheveux à ceux qui s'en font défaits, & en donne à ceux qui en manquent. Faire une perruque, est construire une espece d'épiderme, au travers duquel on attache & on arrange des cheveux frisés, ou non frisés, assez artistement pour qu'étant posés sur la tête ils paroissent être les véritables. Il seroit ici question d'imiter la belle Nature. Cependant parmi les especes de perruques qui se font actuellement, les unes suivent ses loix, les autres s'en écartent encore, mais bien moins cependant que dans l'enfance de cet Art, dont on étoit tellement épris, que l'on croyoit ne pouvoir jamais avoir assez de cheveux sur la tête. Les perruques étoient immenses en largeur & en

longueur, & représentoient plutôt la face d'un ours ou d'un lion, que la forme d'une tête humaine.

Les perruques usitées actuellement font au nombre de sept ou huit fortes, parmi lesquelles quelques-unes passent de mode, sans doute pour y revenir, comme toutes les modes en France.

PLANCHE II

On fait des *Bonnets* ou *Perruques courtes*, A. Ces bonnets font ronds, s'allongéant cependant plus ou moins derriere le col. Les *Perruques en bourse*, B, se terminent derriere par des cheveux plats & longs *mm*, (Pl. II) qu'on enferme dans une bourse de taffetas noir *n*, qui les prend à la hauteur du coi Ces deux especes font fort à la mode. Les *Perruques nouées* C, sont plus garnies de cheveux que les précédentes. Elles se terminent sur le dos de chaque côté par des cheveux droits & longs, que l'on noue d'un simple nœud *s s* ; l'intervalle entre ces deux côtés est occupé par une grosse boucle de crin roulée en tire-bouchon *r*. Cette espece de perruque est une des plus composées, & quoiqu'elle s'éloigne beaucoup du naturel, elle est cependant très-commune. La *Perruque d'Abbé* D, ressemble beaucoup au bonnet : elle est toute ronde ; elle se monte différemment des autres, comme on verra par la suite. Les *Perruques naturelles* E, imitent les longues chevelures : elles font frisées comme toutes les autres le long de la face, mais elles descendent ensuite à plat par derriere jusques vers la moitié du dos, où elles finissent en pointe *a*, ou bien quarrément par des boucles *bb*. Cette perruque est la coëfsure des Jeunes-gens de Justice. Les *Perruques quarrées* F, font construites en général comme les perruques nouées ; elles ont de même une grosse boucle de crin en tire-bouchon *r*, mais à la place des nœuds ce font des rangs de cheveux frisés *tt*, qui descendent quarrément jusques vers la moitié des épaules. Cette coëfsure est celle des Magistrats & Gens graves. La *Perruque à la Brigadiere* G, est construite comme le bonnet, & se termine par deux greffes boucles de crin en tire-bouchon, accolées *d*, que l'on noue ensemble avec une rosette de ruban noir *e e*. C'est proprement la coëfsure des Gens de cheval, elle sied très-bien. La *Perruque à cadenettes* H, imite la perruque naturelle, avec cette différence que les cheveux longs

se partagent en deux côtés, qu'on enferme dans deux cadenettes *r r*. On voit actuellement peu de cette espece de perruques.

Toutes ces perruques se font à *montures pleines*, ou à *oreilles & demi-oreilles* ; ce qui fera expliqué ci-après. Le Perruquier fait aussi des *Tours de cheveux* pour garnir les chevelures naturelles, dont le défaut est d'être trop claires. Il fait de même des *Tempes*, des *Toupets*, & autres parties de chevelure ; principalement aux Femmes, auxquelles on fait aussi des *Devants*, des *Bichons frisés*, des *Chignons relevés*, des *Perruques entieres*, & c.

CHAPITRE QUATRIEME.

Des Cheveux & Crins qui servent aux Perruques.

COMME la Perruque est destinée à procurer des cheveux aux têtes qui en ont besoin, il paroîtroit qu'il ne devoit entrer que des cheveux dans sa construction ; cependant a moins que le cheveu dont on le servira, ne soit de premiere qualité, & par conséquent bien cher, on peut faire une bonne perruque à meilleur marché, en mêlant un peu de crin de cheval pris sur la criniere, avec un cheveu de qualité inférieure : le crin étant plus ferme, aide à soutenir la frisure. D'ailleurs toutes les grosses boucles des perruques nouées, quarrées & à la Brigadiere, doivent être de crin. On se sert encore du toupet de crin qui se trouve au bout des queues des genisses. Il se fait même des perruques entièrement de crin de cheval, mêlé, si l'on veut, avec celui de veau & de genisse, lesquelles sont fort bonnes & réussissent très-bien. Il est vrai que suivant les Statuts des Perruquiers, elles font saisissables ; mais ils font fort mal s'ils les saisissent, car elles font

excellentes & à l'avantage du Public. On a employé de temps en temps d'autres matieres, comme poil de chevre, laine de moutons de Barbarie, fil-de-fer. Tout cela est tombé de soi-même par son peu de mérite. On a vu aussi des perruques de verre blanc & de fougères ; mais c'étoit pure curiosité.

Les cheveux se vendent chez quelques Perruquiers qui se font adonnés à ce commerce ; ils les achètent de Marchands qui courent le pays, & les débitent à la livre. Il vient des cheveux de beaucoup d'endroits. On en tire de Flandres, de Hollande, de toutes les provinces de France ; mais les meilleurs nous viennent de Normandie.

Pour qu'un cheveu soit de bonne qualité, il doit être rond, élastique, lourd : ceux des pays chauds sont secs & creux, par conséquent de moindre qualité. Il se vend encore une espèce de cheveux qui nous viennent de Suisse & d'Angleterre : ce sont des cheveux originairement roux, qu'on a blanchis sur l'herbe comme on blanchit la toile, & que par cette raison on nomme de *l'Herbé* ou des *Cheveux herbés*. Ils ne se frisent point, ils ne fervent qu'à faire les nuances des plaques, du lisse, & c. On ne doit jamais les mêler dans le corps de la frisure.

Les cheveux les plus chers sont les blancs, les blonds & les noir-jais ; cette dernière couleur s'emploie maintenant très-peu : les couleurs communes sont les châtains clairs & bruns.

On ne doit jamais employer les cheveux des hommes ; ils sont trop secs & cassants, étant toujours à l'air ; ceux des Dames & des Habitantes des villes ont le même inconvénient : ce sont les Villageoises & les Femmes de campagne qui feules fournissent les bons cheveux, parce qu'elles les ont toujours à, couvert sous leurs bonnets ; car moins ils prennent l'air, meilleurs ils sont.

À l'égard du crin, il s'en trouve, comme le cheveu, de toutes couleurs & degrés de finesse. On ne se sert jamais du crin de la queue des chevaux. On doit observer ici que le crin, quoique pris sur un animal vivant, est communément mêlé de crin mort : on appelle *mort* un crin mat & cassant : le crin vif est toujours lustré & luisant ; c'est pourquoi il est nécessaire

d'éplucher le crin en en ôtant tout le mort avant de s'en servir : c'est ordinairement le Marchand qui prépare son crin avant de le mettre en vente.

Il est bon de remarquer ici que quelques Perruquiers pourroient se tromper & leurs Pratiques, en employant du poil blanc de bouc à la place du cheveu herbé, attendu que ce poil est mol, fans consistance, jaunâtre, casse, & en un mot, ne vaut rien.

CHAPITRE CINQUIEME.

Le Travail de la Perruque.

Prendre la Mesure.

DE quelque espece que soit la Perruque, la mesure se prend toujours de la même façon, puisque ce doit être celle de la tête que vous avez à coëffer. Pour cet effet vous vous servirez d'une bande de papier, d'un pouce de large, & de longueur suffisante ; vous la porterez :

1^o. Du haut du front à la nuque du col, observant toujours de ne pas descendre trop bas, de peur que le mouvement de la tête en arriere ne repousse la perruque sur le front ; & même pour en être plus sûr, vous prierez la personne, dont vous prenez la mesure, de faire ce mouvement.

Marquez l'extrémité de cette mesure, ainsi que de toutes les autres, par de petites oches ou entailles, que vous ferez au papier avec vos ciseaux.

2^o. Mesurez d'une tempe à l'autre, passant par le milieu du derriere de la tête.

3°. D'une oreille à l'autre, passant sur le sommet de la tête. Si vous devez faire une perruque à oreilles, vous arrêterez cette mesure au-dessus des oreilles : si c'est à demi-oreilles, vous l'arrêterez à la moitié des oreilles : vous la porterez jusqu'au bas des oreilles, si la perruque doit être à monture pleine, c'est-à-dire, si elle doit couvrir entièrement les oreilles.

4°. Au milieu des deux joues, passant par-derrrière la tête.

5°. Du milieu du haut du front, jusqu'à l'une ou l'autre tempe.

La mesure prise, on convient de la nuance, c'est-à-dire, de la couleur dont fera la perruque.

Instruments & Matériaux.

Une Tête à perruque de bois d'orme ou de frêne.

Des Ciseaux grands & petits.

Des Peignes gros & fins.

Des Serrans & Cardes de fer.

Un Métier à tresser.

Un Etau de Perruquier.

Une Regle de bois à étager.

Des Bilboquets de buis.

Une Etuve ou Tambour.

Un Fer à passer.

Un Réseau ou Coëffe. Du

Du Ruban à monter.

Du Ruban à couvrir.

Des Cheveux.

Du Crin de cheval, veau, vache.

Du Bougran ou Treillis.

Du Fil gris nommé *Fil en trois*.

Du Fil de pêne.

On mettra les lettres de renvoi de ceux qui font dessinés à mesure qu'on en parlera.

ARTICLE PREMIER.

Préparation des Cheveux.

PLANCHE

I.

APRÈS avoir acheté vos cheveux en gras ou plats, c'est-à-dire, tels qu'ils fortent de la tête sur laquelle ils ont été coupés, il s'agit de les préparer en leur donnant la consistance, la frisure & l'arrangement requis, afin de pouvoir en ensuite être employés à la construction d'une perruque solide & durable. On va voir que ceci est un vrai travail, rempli de quantité de circonstances indispensables.

Commencez par *dététer*. c'est-à-dire ; partager vos cheveux en petites portions que vous lierez vers le milieu, mais plus du côté de la tête du cheveu.

Nota. On nomme la *Tête du cheveu*, le bout qui effectivement tenoit à la tête : l'autre bout s'appelle la *Pointe du cheveu*.

Prenant ensuite chaque portion mettez-la au *dégras*. On a pour cette opération de la farine folle, autrement gruau ou petit son, qui n'est autre chose que a farine qui s'élève en l'air dans les Moulins, ou aux Halles quand on la remue, & qui retombe sur la place : on se sert aussi, de sablon fin. Vous saupoudrerez chaque portion de cheveux, que vous agitez à mesure pour faire entrer celui de ces ingrédients dont vous vous ferez servi, & peu après vous le ferez sortir en secouant ; vos cheveux alors feront suffisamment dégraissés,

Enfoncez le plus que vous pourrez de ces portions dégraissées dans un Serran ou grande carte K, (*Pl. I.*) la pointe des cheveux L de votre côté, afin de les tirer par la pointe : ce qui se fait en prenant avec le pouce & une des lames de vos grands ciseaux entr'ouverts, ceux qui dépassent les autres, les tirant dehors, & les donnant à mesure à votre main gauche.

Quand vous en aurez rassemblé une certaine quantité, vous les ficellerez vers la tête avec du fil de pêne : *on nomme ainsi les longs fils du bout des pièces de toile, qui servent à tendre les métiers des Tisserands.* Mettez chaque paquet à part, & continuant à tirer toujours les cheveux dépassants, posez à mesure les paquets que vous en ferez, l'un sur l'autre en croix, pour

qu'ils ne se brouillent pas : par cette façon les cheveux s'étagent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes : car les plus longs viennent d'abord, & on arrive enfin par degrés à tirer jusqu'aux plus courts. Quand on a des cheveux précieux, on les tire, pour n'en point perdre, d'abord par la tête, & une seconde fois par la pointe.

Toutes vos portions ainsi préparées, enfilez-les en plusieurs fuites proportionnées l'une à l'autre ; alors elles feront prêtes à être frisées.

Le blanc & les couleurs claires demandent quelques attentions de plus que les couleurs communes. Si on ne les trouve pas assez dégraissées par l'opération du gruaux marquée ci-dessus, on les lave dans du savon noir ; après quoi ayant mis une pierre d'indigo brut dans un linge, on trempe ce nouet dans l'eau tiède, on l'y presse & exprime avec force, jusqu'à ce qu'on voie l'eau chargée d'une teinture bleue très-foncée ; alors on y trempe les cheveux, puis on les laisse sécher : cette préparation leur donne un œil bleu tendre, qui les empêche de roussir par la suite.

Nota, que c'est une très-mauvaise maxime de blanchir le cheveu à la vapeur du soufre, qui le dessèche trop & le rend cassant : on peut y blanchir le crin de cheval, qui est plus robuste ; on lave aussi les queues de veau & de jeune vache dans une eau savonneuse pour les déjaunir.

Il s'agit maintenant de friser le cheveu. On commence par placer l'étau *M* (*Pl. I.*) au bord d'une table, à laquelle on le visse. Cette espèce d'étau est particulier au Perruquier, tant pour sa forme, que par sa situation horizontale : (le dessein le fait suffisamment connoître). La petite branche supérieure *O*, qui tient à la vis de la tête, sert à le serrer, & le ressort qui est entre les deux branches des mâchoires, à l'ouvrir : la ficelle *N*, qui passe sur la mâchoire supérieure, descend double jusqu'à terre, où elle est réunie par un nœud. On va savoir quel est son usage.

Vous étant assis vis-à-vis de l'étau, prenez une portion de cheveux d'une de vos fuites ; enveloppez-la par la tête d'un morceau de cuir, que vous prendrez & ferez dans l'étau, les pointes de votre côté, alors vous en séparerez une partie ; & pour n'être point embarrassé du surplus, vous le rangerez derrière la ficelle *N*, dont on vient de parler, que vous tiendrez tendue en mettant le pied dedans. D'autres attachent un bout de ficelle à la

mâchoire supérieure de l'étau ; ils le laissent pendre, & mettent un plomb à son extrémité ; ils rangent de même derrière le surplus des cheveux.

Ayant donc amené à vous cette partie séparée, que vous tenez ferme par les pointes, vous placerez dessous un petit morceau de papier, & par dessus un bilboquet, le cheveu entre deux, que vous roulerez bien ferme sur ce bilboquet, le papier marchera en même temps & s'y roulera aussi.

Mais avant d'aller plus loin on doit faire connoître le *Bilboquet* ; après quoi on reprendra cette opération où on l'a laissée.

Le Perruquier doit être muni d'un bon nombre de bilboquets oooo. Ce *sont* de petits bâtons de buis, d'environ trois pouces de long, ronds, plus menus au milieu, renflés aux deux extrémités : c'est, comme on vient de dire, sur eux qu'on roule les cheveux par la pointe : on roule aussi le crin sur des bilboquets plus gros. Les bilboquets sur lesquels on roule les frisures des Femmes, doivent être fort menus, c'est-à-dire, gros comme une ficelle ordinaire : on les peut faire aussi de fil de fer, mais cette pratique a le défaut de roussir les pointes du cheveu.

En continuant l'opération du bilboquet vous ne roulerez jamais dessus plus de quatre travers de doigts, quelque longs que soient les cheveux ; cette frisure est suffisante. Vos cheveux roulés, vous les ficélerez au bilboquet par plusieurs tours de ficelle : vous ferez la même manœuvre à toutes les parties dans lesquelles vous diviserez votre portion de cheveux ; ainsi il y en aura telle de laquelle il pendra trois, quatre, & c. bilboquets ficelés. Quand les cheveux *sont* très-courts, on les roule en entier sur le bilboquet ; ils se trouvent entourés du papier, & avoir chacun son bilboquet à part ; on les lie ensuite d'un fil simple.

Quand vous voulez qu'il entre du crêpé dans votre ouvrage, vous prenez deux bilboquets 2, 2, 2, voisins dans une portion de cheveux longs, vous les cordez & vous les liez ensemble.

Nota. On roule toujours en entier le cheveu, quelque long qu'il soit, sur les bilboquets pour Femme.

Vous enfilerez chaque portion sortant de l'étau avec ses bilboquets dans une sicelle, jusqu'à ce qu'il y en ait une longueur qu'on nomme une *Suite*.

Lorsque vous aurez nombre de fuites étagées, vous les mettrez dans une chaudiere avec suffisamment d'eau de pluie ou de riviere, (l'eau de puits ne vaut rien), & vous les ferez bouillir pendant trois heures à gros bouillons, après quoi vous les retirerez pour les faire sécher doucement dans l'étuve : si vous avez du crin, vous l'ôterez de la chaudiere quand il aura bouilli une heure & demie.

L'Etuve *PP* est communément ce que les Dames nomment un *Tambour*, dont elles se fervent pour chauffer leurs chemises & leurs autres hardes, lorsqu'elles s'habillent. C'est un ouvrage de Boisselier. Il a environ deux pieds huit pouces de haut ; il est traversé en dedans à huit pouces près du haut par un treillage de fil de fer ; on le ferme avec un couvercle. Comme il s'agit de sécher les cheveux en sortant de la chaudiere, on met à terre une poêle remplie de poussiere de charbon allumé, on pose l'étuve par-dessus ; puis on verse tout ce qui a bouilli, sur le treillage on étend doucement tous les bilboquets ; on couvre l'étuve de son couvercle, que l'on bouche bien tout autour ; on laisse sécher doucement, retournant de temps en temps pour que tout sèche également : les cheveux font à leur point de sécheresse, quand le bilboquet tourne dans sa boucle ; alors on les tire de l'étuve pour les placer & arranger sur des feuilles de papier gris, ou sur un torchon, en faisant plusieurs lits les uns sur les autres ; on donne ordinairement au total la forme d'un pâté.

Liez le tout avec de la ficelle, & vous le livrerez au Pain-d'épicier ou à un Boulenger, qui l'ayant reçu l'entoure d'une pâte de ségle, & le mettant au four le fait cuire avec modération.

Ce pâté ainsi cuit, vous étant renvoyé tout chaud, vous le casserez pour en ôter toutes vos fuites, que vous reporterez pour peu de temps à l'étuve, simplement pour faire évaporer une petite humidité que la cuisson a occasionnée.

Nota, que quelques-uns mettent le crin dans le pâté, d'autres non ; la chose est assez indifférente.

Le tout étant bien refroidi, *décordez*, c'est-à-dire, déficelez & ôtez tous les bilboquets. Les suites ayant été décordées, vous vous mettrez à *dégager*, ce qui signifie, mettre ensemble deux ou trois des gros paquets que vous

venez de décorder, observant qu'ils soient de même longueur : vous enfoncerez cet assemblage par la pointe dans une carde, vous en ferez entrer une autre renversée Q dans celle-ci, pour assujettir les cheveux entre deux, puis vous les tirerez par la tête avec le pouce & les ciseaux, de la façon qui est expliquée au commencement de cet Article, les séparant à mesure en plusieurs petits paquets qu'on nomme des *Mèches*. Vous lierez chaque mèche d'un fil simple, & à mesure que vous les serez, vous les poserez en croix l'une sur l'autre, afin que les longueurs se suivent. Vous en ferez de nouvelles suites, que vous ferrerez dans des boîtes, en un lieu ni humide, ni trop sec, en attendant que vous en fassiez usage dans la préparation de la Perruque.

ARTICLE SECOND.

Préparer la Perruque.

PLANCHE

III.

POUR préparer la Perruque vous prendrez plusieurs mèches de même longueur, commençant par les plus longues ; vous les joindrez & lierez ensemble, ce qui formera un paquet ; vous en ferez ainsi tant qu'il vous en faudra de différentes longueurs, en mesurant chaque mèche sur une régie de bois, avant de les assembler en paquets.

La *Régie de bois* est une tringle platte, divisée, comme il fuit : d'un de ses bouts jusqu'à la première division il y a deux pouces marqués par un trait, ainsi que toutes les suivantes : cette première division est chiffrée 2 ; les intervalles entre la seconde, troisième, quatrième & cinquième, ont chacun 5 lignes ; la sixième & septième, 9 lignes ; la huitième, 10 lignes ; toutes les autres ont chacune un pouce ; il est rare qu'on étende les divisions au-delà de 19 pouces : on peut cependant en marquer davantage, en tenant la régie plus longue, si on avoit à mesurer de très-longes cheveux.

Mettez donc la régie devant vous, puis prenant une mèche, étendez-la dessus depuis le bout jusqu'à quelque division que ce soit ; l'ayant remarquée, vous rognerez quarrément d'un coup de ciseau le bout de la tête de la mèche : quand vous aurez par ce moyen trois ou quatre mèches de même longueur, en un mot, autant que vous voudrez en joindre pour faire un paquet plus ou moins gros, vous leur ôterez leur ligature ; vous les mêlerez ensemble, & tout de suite vous les mettrez dans la carde couverte d'une autre carde, d'ou vous les tirerez par la tête pour égaliser les cheveux ; cela fera un *paquet B* ; il ne s'agit plus que de le lier & de marquer sa longueur : pour cet effet prenez une petite bande de papier blanc *b*, dont vous commencerez par engager un bout dans le milieu de l'épaisseur du paquet vers la tête du cheveu, que vous entourerez ensuite du reste de la bande ; vous la lierez au milieu d'un fil simple ; vous finirez votre opération par écrire sur ce papier le chiffre de la division sur laquelle le cheveu des mèches que vous venez d'employer a relié ; si, par exemple, elles ont fini au chiffre ou division cottée 8, Vous écrirez 8 ; si c'est à 7, vous écrirez 7, & c.

Ayant donc formé ou étiqueté tous vos paquets, vous connoissez leurs longueurs réciproques : il s'enfuit alors deux autres opérations ; l'une est de mêler le crin dans chacun de ceux ou il convient qu'il y en ait ; l'autre, de faire les nuances quand il en est besoin, ce qui est nécessaire lorsque la couleur du cheveu qu'on emploie, est trop claire ou trop brune : ces mélanges s'exécutent de différentes manieres ; l'une est de prendre dans un paquet de crin la quantité proportionnelle que vous en voulez mêler, de défaire le paquet de cheveux pour lui accoler le crin qui doit être de même longueur, & de mêler l'un avec l'autre par un mouvement réitéré des deux mains, qui fait approcher l'un de l'autre les ongles des deux pouces ; par ce moyen le crin se mêlera, & se distribuera assez bien ; vous referez ensuite le paquet comme il étoit : on peut faire la même chose pour mêler les cheveux blancs ; cependant ils ne se distribueront pas si également que par la façon suivante. Mettez dans la même carde deux paquets de même longueur, chacun à part, l'un de cheveux de couleur, l'autre de blancs, & tirant successivement de l'un & de l'autre par la tête, vous en formerez dans vos

doigts un seul paquet ; dont la nuance fera bien mieux confondue & mêlée.

Une troisieme façon, & la meilleure pour le crin, s'exécute dans le temps que l'on tresse ; alors ayant mis le paquet de crin dans une cardé près du métier à tresser, on en tire à chaque passe la quantité qu'on veut ajouter au cheveu, & on tresse les deux ensemble : on entendra mieux ceci en lisant l'Article des Tresses ci-après.

Nota, que lorsque la qualité du cheveu qu'on emploie est parfaite, le crin y est inutile ; qu'on en doit mettre peu, par exemple, un douzième quand le cheveu a de la consistance, & davantage à mesure qu'il est moins fort.

D'autre part vous prendrez un quarré de papier blanc CCC, & l'idée remplie de tout l'arrangement de votre perruque, vous la porterez, pour ainsi dire, sur ce papier, en commençant par tirer nombre de grandes lignes horizontales paralleles à volonté, & assez éloignées l'une de l'autre, pour pouvoir écrire dans leurs intervalles quelques chiffres, & des tirets ; les grandes lignes marqueront la quantité de rangs que la perruque aura & leurs longueurs, les petits tirets & les chiffres indiqueront les différents étages qui se succéderont dans chaque rang : enfin, vous couperez le papier aux deux bouts, traversant les grandes lignes en différents biais & oches, qui borneront la longueur de chaque rang de tresses ; ce papier alors a nom *les Mesures de la Perruque* : tout ceci mérite un plus grand détail. On vient de dire que tous les paquets mesurés sur la régie de bois, doivent être cottes conformément aux chiffres de ladite régie ; donc il y en aura de marqués 2, d'autres 5, d'autres, & c. ; vous sçavez d'ailleurs combien de rangs ou tresses de cheveux doivent composer votre perruque ; vous tirez en conséquence, comme on vient de dire, autant de grandes lignes sur le papier : or, si vous voulez qu'un ou, plusieurs rangs soient faits d'un bout à l'autre avec les cheveux du paquet, par exemple, cotté 2, vous écrivez 2, n'importe à quel endroit, sur le papier au-dessous de la ligne que vous voulez suivre tout du long avec les cheveux du paquet 2 ; mais quand il s'agit de changer la longueur des cheveux de distance en distance, & par conséquent les paquets dans toute la longueur d'un rang quelconque, vous divisez la ligne qui indique ce rang par un petit trait de plume, ou par un

point à l'endroit où vous voulez qu'un paquet finisse, & qu'un autre commence, & vous marquez le numéro du paquet ; par exemple, je veux que le cinquieme rang en descendant commence par 2, & aille jusqu'à une certaine distance, je fais à cette distance contre ma grande ligne une petite ligne d'à-plomb, à côté de laquelle j'écris 2 ; les cheveux feront tressés & arrangés en conséquence jusqu'à cette petite ligne ; de-là je veux continuer avec les cheveux du paquet 3, qui font plus longs que les précédents ; je vais marquer mon tiret & le chiffre 3 à côté ; alors s'il me convient que les cheveux 2 recommencent, je récris 2 au-delà du tiret, & un paquet 2 est repris, & c. C'est ainsi que tous les chiffres des paquets répondent à tous ceux qui font écrits sur les mesures, & doivent être tresses en conséquence.

On oublioit de dire que lorsque le Perruquier prévoit qu'il aura besoin de *faux rangs*, c'est-à-dire, de rangs qui ne suivent pas toute la longueur, il marque par une petite croix sur le rang même, à l'instar duquel le faux rang doit être fait, l'endroit où il doit se terminer : les faux rangs fervent à remplir de certains vuides qu'on ne sçauroit s'empêcher de laisser dans quelques endroits de la tête, à cause que les renflements qui s'y rencontrent, font écarter les vrais rangs l'un de l'autre.

Les mesures, dont on vient de parler, font celles du corps de la perruque ; on fait encore pour chaque perruque la mesure des tournants, c'est-à-dire des tresses qui accompagnent le visage, au nombre de deux de chaque côté : celle-ci n'est qu'une bande de papier D, de la largeur d'une régie ordinaire, sur laquelle fans tirer de grandes lignes, on ne marque que des divisions & des chiffres des paquets dont on veut se servir.

La *Planche III.* fait voir les mesures de la perruque nouée ou quarrée CCC qui font les mêmes : on l'a choisie parmi les autres, comme étant la plus compliquée, & parce qu'il lui faut un second papier divisé EE, qui indique le dessus de boucle ; cette partie de rangs ne s'ajoutant qu'à cette espece de perruque.

ARTICLE TROISIEME.

Les Tresses & leur travail.

PLANCHE

III,

TOUTES les manœuvres & préparations de cheveux qui ont été détaillées jusqu'à présent, n'ont pour objet que celui de les mener par degrés au point de perfection où on peut les conduire avant d'être assemblés par les tresses, pour ensuite les arranger sur la coiffe (espece de calotte légère) & composer un tout ensemble qui étant posé sur la tête, fasse l'effet, ou à peu-près d'une chevelure naturelle frisée : cette manufacture est principalement dévolue à certaines Femmes, qui n'ont d'autre emploi dans l'Art que celui de tresser les cheveux, & que par cette raison on nomme des *Tresseuses* : les Perruquiers tressent aussi, mais ils ne se mêlent ordinairement que des tresses de certaine consistance ; les Femmes feules font en possession, à cause de la finesse & de la légèreté de leurs mains, d'exécuter les tresses courtes & fines.

Aucun cheveu ne sçauroit servir à la perruque qu'il n'ait été tressé. *Tresser* est arranger côte à côte, & l'une après l'autre, des pincées de cheveux qu'on nomme des *passées*, parce qu'on les engage au moyen d'une espece d'entrelassement dans plusieurs foies tendues sur un instrument qu'on appelle un *Métier*, dont il est nécessaire de faire la description avant d'expliquer comment cette manœuvre s'y exécute.

Le *Métier* à tresser *AA* consiste en une planche épaisse d'environ deux bons pouces, large de trois à quatre pouces, longue de deux pieds, percée sur son plat vers les deux bouts d'un trou de tarriere, dans chacun desquels on enfonce un bâton *GG*, arrondi au tour, d'environ un pied & demi de haut, & d'un pouce de diametre ; le bâton de la gauche se fait souvent de la moitié plus court que le droit : ces deux bâtons font mobiles, c'est-à-dire, qu'on peut les ôter de leurs trous quand on veut, ils font l'essentiel du *Métier* ; c'est pourquoi on retranche quelquefois la planche dont on vient de parler, quand on peut les adapter à une table, en y faisant tenir par des vis deux quarrés de bois saillants, troués & à la même distance.

Pour tendre le Métier, c'est-à-dire, le mettre en état de recevoir les *passées*, on commence par tailler 6 petits quarrés longs de papier *gggggg*, ou bien on coupe trois cartes à jouer en deux suivant leur longueur, ce qui revient au même : on ôte le bâton droit de son trou, on l'enveloppe vers son bout supérieur d'une des bandes de papier, ou d'une demi-carte, on l'entoure à son milieu de plusieurs tours de foie de Grenade ; on recommence la même chose à trois pouces au-dessous ; on espace de cette façon six foies ; on remet le bâton en fa place ; on rassemble les bouts des six foies *hhiiii*, qu'on va attacher ensemble à un petit crochet plat au milieu du bâton gauche ; on tourne à la main les deux bâtons dans leurs trous, jusqu'à ce que toutes les foies soient bien tendues ; alors le Metier est prêt.

La foie de Grenade dont on se sert, est la meilleure qu'on peut trouver, elle a trois brins ; on préféré la violette qu'on croit la moins cassante.

C'est tout le long des foies que l'on vient de tendre, que s'entrelassent les cheveux côte à côte, par une maniere qui les empêche de jamais s'en échapper : on les range *passée* par *passée* ; les passées ne se prennent jamais dans plus se trois foies ; Il s'en fais quelquefois sur deux soies ; les trois autres foies du Métier fervent à leur tour, comme on verra par la suite.

il se fait de plusieurs especes de passées ; on va les décrire.

L'M redoublée, le double tour A a.

Ayant pris une pincée de cheveux de la main droite, vous en ferez couler la tête de droit à gauche, à l'aide des deux, mains.

1°. Derriere la soie d'en-bas, devant² la foie du milieu & d'en-haut.

2°. Derriere la soie d'en-haut, devant la foie du milieu & d'en-bas.

3°. Derriere la foie d'en-bas & du milieu, devant la foie d'en-haut.

4°. Derriere la foie d'en-haut, devant la foie du milieu & d'en-bas.

5°. Derriere la foie d'en-bas & du milieu, devant la foie d'en haut.

6°. Derriere la foie d'en-haut, devant la foie du milieu, derriere la foie d'en-bas.

Cette passée forme une *M* qui auroit six jambages ; elle se fait pour tous les corps de rang d'une perruque.

L'M simple_y le simple tour B b.

Cette passée finit au jambage cotté 4^o. de la précédente ; il se termine comme le 6^o. ; mais on fait deux tours autour de la foie d'en-haut.

L'N.C C.

A cette passée, au lieu de rabattre le 3^o. derriere la foie d'en-haut, on laisse la tête en-baut.

Cette passée ne sert qu'au premier rang de la grosse boucle des perruques nouées & quarrées, comme aussi aux deux grosses boucles de la Brigadiere, de peur que les têtes des passées ne piquent le col si elles étoient rebattues.

L'M simple sur deux soies D d.

Cette passée qui est l'M *simple*, à laquelle on ne prend que deux soies, ne se fait que pour les tours de tonsure.

La première & la derniere passée d'arrêt Ee & Ff.

On commence toutes les tresses par la premiere passée d'arrêt, parce qu'elle empêche toutes les autres de glisser sur les foies au-delà de leurs places ; elle se fait en M comme les autres, excepté que le 2^o. passe derriere la foie du milieu.

On finit tous les rangs par la derniere passée d'arrêt, Soit que l'on veuille laisser un intervalle entre la fin d'un rang & le commencement d'un autre, soit pour terminer tout-à-fait ; elle se fait en M, excepté que le 6^o après avoir passé derriere la foie d'en-bas, est ramené par-devant, & ensuite par-derriere.

Le Serre-bien Gg.

Il se ait encore une espece d'arrêt qui ne sert que lorsque l'on tresse la grosse boucle & les nœud de la perruque nouée : cet arrêt que l'on peut appeller *le Serre-bien*, ferre chaque passe & l'empêche de boursouffler. Pour cet effet, on prend un fil *h h*, suffisamment long, on l'engage dans la premiere passée d'arrêt, & on le laisse pendre ; quand la seconde passée est faite, on reprend ce fil, qu'on fait passer du derriere en-devant de la foie en-haut, puis derriere la foie du milieu, & en-devant entre ladite foie du milieu & celle d'en bas, & on le ferre contre cette seconde passée ; on continue la même chose à toutes les autres,

Quelquefois dans le temps que l'on est à tresser, une des foies tendues sur le mener se rompt ; cet accident arrive plus souvent auprès de la méche qu'on vient de lacer, qu'à tout autre endroit ; il est essentiel de savoir en rejoindre les deux bouts fans quoi on seroit fort embarrassé pour continuer. C'est pourquoi il a fallu imaginer une espece de nœud très-solide, lequel saisit le plus petit bout qui peut avoir prise fans faire quasi d'épaisseur, & ne le lâche jamais : le voici. Supposons que ce soit la foie la plus élevée des trois qui se soit cassée vers la tresse, faites vers le bout du grand bout séparé un nœud simpler, ne le ferrez pas ; faites-en rentrer le bout 0 2, dans l'anneau qu'il forme, & lui faites faire un ventre *p*, que je nommerai le *second Anneau*, dans lequel vous ferez entrer le petit bout *q*, de la foie cassée ; tirez à droit l'extrémité 0 2, du grand bout, les deux anneaux qu'il forme se ferreront ; & quand vous verrez qu'ils feront prêts à se sermer, & que la petite foie fera bien engagée, tirez tout de fuite ledit bout 02, a contre-sens, c'est-à-dire, de droit à gauche ; & quand vous entendrez un petit *clac*, le nœud est fait.

Maintenant que vous voilà instruit du Métier, de la façon de le tendre, de le raccommoder, & de toutes les especes de passées qui s'y exécutent, asseyez-vous vis-à-vis ; attachez a votre portée une carde par deux vis sur la table, ayez un peigne & les mesures en papier qui vous feront échues en partage, si vous êtes plusieurs ; car les Tresseuses & Tresseurs travaillant ensemble se les distribuent par parties, en coupant le papier le long de la ligne d'un rang quelconque : prenez les paquets de cheveux cottés comme ils le font sur le papier des mesures ; commencez le travail par engager par la pointe frisée celui dont vous allez vous servir, enfoncez votre peigne par-dessus, tirez avec le bout des doigts de la main droite par la tête, très-peu de cheveux pour les passées courtes & fines, & davantage a proportion pour les autres, ce qui ne peut gueres se compter, mais on le sent dans ses doigts pour peu qu'on ait d'habitude. Vous ferez d'abord la premiere passée d'arrêt, puis toutes les autres, que vous rangerez en les pressant a mesure l'une contre l'autre du côté du petit bâton, qui est toujours a gauche ; continuez jusqu'à ce que vous trouviez sur la mesure une petite ligne, ou division, accompagnée d'un chiffre différent de celui sur lequel vous avez

commencé. Par exemple, il est écrit sur la mesure le chiffre vous avez tiré vos *passées* du paquet cotté 2, vous devez d'abord vous assurer si vous avez rempli la longueur indiquée jusqu'au petit tiret de division ; pour cet effet, vous rapporterez le papier le long de votre tresse, pour voir si la longueur est égale à celle de la ligne jusqu'à la division 2 ; si elle ne l'est pas, vous la complèterez de cette division, la ligne continuant toujours. Si au bout d'un espace vous trouvez un autre tiret, ou division, accompagné d'un autre chiffre, par exemple, 3, vous prendrez le paquet 3, que vous tresserez jusqu'à cette seconde division, & ainsi du reste. Votre première ligne exécutée, vous *passerez* à celle de dessous, & pour votre commodité vous la plierez en arrière, de façon que le pli du papier rase cette autre ligne, sur les mesures de laquelle vous opérerez comme à la première, & c.

Exécutez ainsi toutes vos mesures sur les trois mêmes soies, observant seulement de laisser un petit intervalle entre un rang chiffré & un autre, & lorsque vous vous trouverez près du grand bâton, où les foies font trop écartées pour pouvoir ferrer les passées, vous tournerez les bâtons sur leur axe de droit à gauche, tous deux en même temps ; par ce moyen les tresses faites se dévideront autour du bâton gauche, & le bâton droit vous fournira de nouveau des foies pour continuer.

Les mesures en papier ne désignent que les rangs d'un des côtés de la Perruque, ordinairement le côté droit ; ainsi observez en tressant que la frisure de toutes vos passées soit relevée de votre côté ; il s'agit maintenant du côté gauche ; vous l'exécutez en entier sur les trois autres foies sans changer de situation, observant seulement que la frisure des passées soit à l'envers de l'autre, c'est-à-dire, qu'elle soit relevée du côté du Métier : si vous faites faire à la fin la culbute aux tresses, vous verrez que la frisure se trouvera dans le sens où elle doit être, c'est-à-dire, relevée à gauche.

Les tresses dont on vient de parler, sont étagées ; car chaque chiffre indique, suivant sa valeur, des cheveux plus longs ou plus courts ; il s'en fait encore en longueurs indéterminées sur un seul numéro ; celles-ci se nomment des *Tresses à l'aune*, parce qu'on en fait tant d'aunes que l'on veut, dont le Perruquier coupe ce qu'il lui en faut, à mesure qu'il en a besoin. Les tresses à l'aune courtes & fines se font sur les bas numéros ;

celles-ci fervent pour les devants des Perruques : on tresse aussi à l'aune les cheveux plats & longs pour les plaques des Perruques d'Abbés, des Bonnets, le toupet des Perruques nouées, les nœuds, les grosses boucles de crin & le lisse des Perruques en bourse : toutes ces pièces n'ont pas besoin d'être faites avec du bon cheveu, ce font des cheveux de toute espece, pourvû qu'ils aient la longueur & la couleur qu'il faut ; on les prépare comme les autres cheveux, mais on les roule fans aucune précaution, comme ils se trouvent, tête ou pointe, sur de gros bilboquets, pour avoir une frisure lâche à la pointe ; on en fait les nuances avec du cheveu herbé ; on effile aussi leurs paquets avant de les tresfer, ce qui se fait en prenant le paquet y, à fa ligature avec la main gauche, & faisant sortir avec l'autre main, hors de l'épaisseur de la tête, de petites masses de cheveux de hauteurs inégales, puis on coupe cette tête quarrément au-dessus de la ligature ; on délie ensuite le paquet qu'on mêle bien sur lui-même avec les deux pouces, de la façon expliquée ci-devant à l'Article second : quand le tout est bien confondu, on remet la ligature z, vers la tête, qu'on tient bien égale ; c'est ainsi qu'on fait des paquets de cheveux plats de différentes longueurs & un peu frisés.

Nota, que la plaque des Perruques naturelles n'est pas dans le cas des précédentes ; celle-ci doit être composée de bons cheveux, finissant par des boucles & nuancées avec du vrai cheveu blanc, en un mot, d'un cheveu égal au reste de la Perruque.

ARTICLE QUATRIEME.

Monter la Perruque.

MONTER une Perruque, c'est proprement construire l'espece de calote mince & légère, sur laquelle on attache & on arrange toutes les tresses suivant l'Art, pour que le tout ensemble devienne une perruque parfaite.

Vous avez donc commencé, après l'achat des cheveux, par les dégraisser au moyen de plusieurs opérations, ensuite leur donner la frisure, & séparer par paquets leurs différentes longueurs qui ont été tressées, en suivant les

mesures indiquées sur du papier, lesquelles tresses mises en place, doivent former telle ou telle perruque : il s'agit présentement des procédés qui doivent la conduire à la perfection.

PLANCHÉ

IV.

Vous avez du immédiatement après avoir pris la mesure de la tête que vous devez coëffer, en avoir commandé au Sculpteur une de bois, sur les mêmes proportions : on les fait ordinairement d'orme ou de frêne. Prenez cette tête, *fig. A*, sur vos genoux, ayant préalablement mis à votre portée du Ruban à monter, *B B, fig. B*, il s'en emploie de deux fortes ; l'un de pure foie ; l'autre, fil & foie ; ils ont un pouce de large ; vous aurez aussi du Ruban à couvrir *CC* ; celui-ci a trois pouces & demi de large, il est toujours de fil & foie ; des Pointes d'Epinglier, un petit Marteau, des Ciseaux, du Fil en trois ; ce fil est de lin de couleur grise, en trois brins, il vient de Flandre, c'est le seul que le Perruquier emploie pour coudre ; du Bougran, de l'eau de Gomme Arabique, & toutes vos Tresses.

Le milieu de la tête de bois est toujours marqué par le Sculpteur d'un trait, *fig. F, D*, qui prend du milieu du front jusqu'à la nuque du col ; prenez le ruban à monter que vous porterez au front, sur la ligne dont on vient de parler, en *d, fig. B*, où vous l'arrêterez avec une pointe plus haut, ou plus bas, suivant que vous aurez à avancer plus ou moins une pointe en cheveux ; puis partant de ce milieu vous conduirez votre ruban à droit & à gauche jusqu'à l'endroit des tempes ; vous égaliserez les deux côtés au compas, & vous les arrêterez de même avec des pointes ; vous retournerez le ruban sur lui-même pour le descendre le long des joues ; l'angle *e*, que forme le ruban dans ce retour, se nomme *l'échancrure* ; tous les plis & les retours qu'on fait faire à ce ruban, se sixent avec des pointes, auxquelles on donne deux ou trois coups de marteau seulement, attendu qu'on les ôte par la suite.

Il se construit de trois fortes de montures, qu'on peut appliquer à quelque perruque que ce soit, pour suivre en cela l'idée de ceux pour qui elles se font : les unes se nomment *Montures pleines* ; les autres, *Montures à oreilles* ; les troisièmes, à *demi-oreilles*. La monture pleine est celle qui doit

passer jusqu'au bas de l'oreille, & la couvrir entièrement : la monture à oreilles laisse toute l'oreille à découvert, & celle à demi-oreille n'en couvre que la moitié supérieure.

Cela étant, si votre Perruque doit être à monture pleine, vous ferez descendre le ruban à monter le long de la joue, jusqu'au-dessous de la marque de l'oreille, *fig. B*, où vous le tournerez en le plissant, & le conduirez jusqu'au milieu du bas de la tête *h*, par-derriere de chaque côté ; mais si c'est une monture à oreilles, vous le détournerez plutôt, c'est-à-dire, au-dessus du lieu de l'oreille, *fig. A*, & ensuite un peu en remontant, puis par un autre retour, vous le descendrez en arriere, où vous le couperez vis-à-vis du niveau du bas de l'oreille en *C*. A l'égard de la demi-oreille, après le retour à la moitié de l'oreille, vous ferez la même chose. Ces deux montures se font cependant quelquefois comme les montures pleines, c'est-à-dire, conduisant le ruban à monter jusqu'à la nuque du col.

Nota, que comme le ruban à monter est la base de tous les contours & retours de la partie de la Perruque qui accompagne le visage, s'il faut, quand il est pointé, l'éloigner un peu, l'avancer, ou lui donner de la courbure en quelque endroit de la face, on le pouffe avec le doigt pour le ranger ; mais comme on auroit de la peine à le faire couler sur la tête de bois dont le grain est rude, le Perruquier coupe une carte en triangle, & la fourant par sa pointe sous le ruban, il vient aisément à bout de le mouvoir sur cette carte, où il peut couler aisément.

Il s'agit maintenant de sixer solidement ce ruban en sa place & de le bien tendre d'un bout à l'autre : pour cet effet. prenez une aiguillée de fil en trois ; vous percerez le ruban vers le bord, & vous porterez votre fil à de petits crochets, *fig. A* & *C*, faits avec des pointes sans tête, que vous aurez précédemment enfoncées de distance en distance, coudées & applaties en les enfonçant dans le bois, en-devant, au front, le long des joues, & en arriere sur le haut de la tête, aux côtés & derriere *fig. E*. Tous ces fils, *e, e, e*, *fig. C*, qui prennent d'une part le ruban, & qui de l'autre passent dans ces crochets, le contretirent, & le tendent de toutes parts, *fig. A* ; à mesure que vous placez vos fils, vous ôtez les premières pointes *d, d*, *fig. B*, avec lesquelles vous l'avez d'abord arrêté à la tête.

Cette opération achevée, coëffez la tête de son rézeau D, *fig. B*. Le rézeau est une espece de filet très-fin, maillé en rond, qui prend facilement la forme de la tête : il s'en fait de fil & de soie. *Les bons nous viennent de Lorraine vers Nancy, & de Normandie du côté du Mont S. Michel*. Vous le couserez au ruban, après quoi vous couperez comme superflu tout ce qui dépasse la couture.

Prenez ensuite le ruban à couvrir CC, posez-le sur le sommet de la tête, où vous le couserez sur son large au ruban à monter au front en *g*, *fig. B*, & le faisant descendre par le milieu de la tête aux montures pleines jusqu'au bas du derriere, où on retrouve le même ruban à monter, cousez-le en chemin faisant au rézeau, & enfin audit ruban en *h* ; mais aux montures à oreilles vous le couperez vers le milieu du derriere de la tête, *fig. E* ; posez un autre bout du même ruban, *fig. B*, qui passant en croix sur le précédent au sommet de la tête, descende jusqu'au retour du ruban à monter aux oreilles, & le cousez de même : ces deux rubans qui se croisent, cachent une grande partie du rézeau, sur-tout en-devant.

Il arrive aux montures quand la Perruque a été portée quelque temps, qu'elles se resserrent & s'éloignent du visage, à moins qu'elles n'ayent été d'abord fort profondes, ce qui est un autre inconvénient, parce qu'étant neuves elles le couvrent trop ; ce qui a fait chercher comment on pourroit s'opposer à ce rétrécissement ; le moyen suivant reussit très-bien. Mettez dans l'eau la tête toute montée, & l'y laissez quelque temps ; retirez-la, laissez sécher ; la monture fera devenue lâche, de façon qu'on est obligé de la retendre ; mais aussi elle ne se retire plus, ou du moins très-peu.

Aux montures à oreilles & à demi-oreilles, qui font moins fermes sur la tête que les montures pleines, on ajoute au ruban à monter, à l'endroit où il a été coupé de chaque côté, une demi-jarretiere *E E*, *fig. A*, pour ferrer la Perruque par-derriere ; souvent aussi on ajoute trois morceaux de bougran, l'un sur le dessus de la tête *f*, les deux autres depuis l'échancrure jusqu'au-dessus de l'oreille *g* ; le bougran sert à affermir ces parties & à les faire coller contre le visage ; mais ce n'est pas une régie générale, le Perruquier s'en sert suivant qu'il le juge à propos On trouvera ceci détaillé dans l'Article ci-après, qui a pour titre, *Quelques Circonstances*.

ARTICLE CINQUIEME.

Coudre la Perruque.

LA monture, autrement la coëffe qui doit s'appliquer immédiatement sur la tête, étant achevée, il faut la garnir & la couvrir entièrement de cheveux. C'est donc maintenant qu'on doit y coudre les tresses, & les arranger suivant leur destination ; elles portent alors le nom des endroits où on les place.

PLANCHE

IV.

Le bord de front a, fig. D, est deux rangs de tresses fines & courtes, qui doivent être cousues au bord du front jusqu'aux échancrures.

Les tournants b b, font deux rangs de tresses plus longues, qui se cousent l'un derriere l'autre le long des joues jusqu'à l'oreille ; ceux-ci se nomment particulièrement *les petits tournants*.

Les grands tournants ccc, ou simplement *tournants*, prennent au-dessous des précédents, & vont jusque derriere la tête, ils font plus garnis ; car plus les tresses s'allongent, plus elles font épaisses.

Toutes les Perruques ont les trois parties de tresses, dont on vient de parler ; toutes les autres parties, dont on va faire le détail, s'y joignent, ou s'obmettent, suivant les especes de Perruques ; car la *coque* qui se met également aux Perruques nouées & à toutes les Perruques à oreilles, se met rarement aux Perruques d'Abbé : *l'étoile* se met le plus souvent aux Perruques quarrées, & toujours aux Perruques d'Abbé ; *les corps de rangs* se mettent à toutes Perruques, excepté aux Perruques d'Abbé, lesquels n'ont que des tournants & le tour de tonsure : *la plaque* se met aux Bonnets, aux Perruques d'Abbé & aux Perruques naturelles : *le lisse*, aux Perruques en bourses : les seules Perruques nouées & quarrées ont *le toupet, le dessus de boucle & la grosse boucle* : les Nouées ont deux nœuds, & les Quarrées deux quarrures.

Toutes ces parties doivent être expliquées plus au long, c'est ce que l'on va faire.

On a déjà parlé du bord de front, des petits & grands tournants, on ajoutera feulement ici que ces trois parties cousues font tout le tour de la Perruque.

PLANCHE

II.

La coque *a a*, *fig. B & H*, est composée de quelques rangs de tresses courtes qui s'élevent sur la pointe du front, & dont la frisure se replie en arriere.

L'étoile *b b*, *fig. C & D*, est composée des plus petites especes de tresses dont on tourne en cousant la frisure, de façon qu'au milieu du front la droite & la gauche se regardent & se courbent vis-à-vis l'une de l'autre ; ce qui forme le dessein d'un cœur.

PLANCHE

IV.

Le dessus de tête *d d*, *fig. D*, est formé par plusieurs tresses courtes & claires, qui occupent le milieu du sommet de la tête, immédiatement derriere l'une ou l'autre des deux parties précédentes.

Les corps de rangs, font nombre de tresses étagées qui garnissent la Perruque jusqu'au bas & par derriere ; on les distingué en *petits & grands corps de rangs*, ou *corps de rangs croisés*.

PLANCHE

II.

Les corps de rangs croisés *e e*, occupent tout le bas de la Perruque, & se croisent un peu l'un l'autre vers la nuque : les petits *f*, prennent au-dessus & montent en pyramide jusqu'au niveau de l'échancrure & du devant de tête.

La plaque est composée de nombre de rangs de cheveux plats effilés qui garnissent le derriere de la tête aux Bonnets, aux Perruques d'Abbé & aux Perruques naturelles, *ooo*, *fig. ADE*.

Le toupet, le dessus de boucle, la grosse boucle, les nœuds & les quarrures font des parties particulieres aux Perruques nouées & quarrées.

Le toupet est composé de tresses à l'aune en cheveux plats, effilés, foibles, assez courts & tressés fans crin, *pp*, *fig. C & F*.

Le dessus de boucle est formé par plusieurs rangs de cheveux frisés, & placés depuis le toupet jusqu'à la grosse boucle *q q*, *mêmes figures* ; ces deux parties occupent l'espace qui aux autres especes de Perruques est rempli par la plaque ou par le lisse.

La grosse boucle *rrrr*, *mêmes figures*, occupe le milieu du derriere desdites Perruques, & tombe sur la nuque du col, elle est tout crin ; les nœuds *s s s s*, *fig. C*, au nombre de deux, font composés de grosses tresses de cheveux longs effilés, que l'on noue d'un simple nœud ; ils se placent des deux cotes de la grosse boucle : les quarrures *tttt*, *fig. F*, occupent aux Perruques quarrées la place des nœuds ; elles font formées par les corps de rangs d'en-bas, en cheveux frisés & étagés.

Le tour de tonsure *uu*, *fig. D*, est une tresse fine a deux foies, avec laquelle on entoure les tonsures ou couronnes des Perruques d'Abbé.

Le lisse : on appelle ainsi les cheveux longs & plats des Perruques en bourse *mm*, *fig. B*, & en cadenettes *nn*, *fig. H*.

L'ordre des Coutures.

Tous les rangs de tresses se cousent à la coëffe d'un simple point devant, du bas en-haut, & du derriere au-devant ; c'est-à-dire, qu'on commence a coudre le plus bas rang, puis celui d'au-dessus, & c. excepte cependant les tournants qu'on coud de haut en-bas ; les tresses courtes & unes se cousent près-à-près ; mais toutes les autres s'espacent parallèlement a la distance de trois lignes, ou environ, l'une de l'autre.

Par *l'ordre des coutures* on entend ici relies oui se font les premieres & successivement jusqu'à la fin de chaque Perruque.

A la Perruque nouée & quarrée,

1^o. Les tournants ; 2^o. le bord de front ; 3^o. la coque ou l'étoile ; 4^o. les nœuds à la nouée, les quarrures à la quarrée ; 5^o. la grosse boucle ; 6^o. les corps de rang ; 7^o. le dessus de tête ; 8^o. le dessus de boucle ; 9^o. le toupet.

Nota, que les tresses du toupet se placent & se cousent de bas en-haut, & que l'intervalle entre les deux rangs de son milieu se remplit dans toute sa longueur par la tresse qu'on mene en zigzag ; c'est ce qu'on nomme *k chamarage du toupet*.

A la Perruque d'Abbé,

1^o. Le bord de front ; 2^o. la coque ou l'étoile ; 3^o. les tournants ; 4^o. le dessus de tête ; 5^o, la plaque ; 6^o, le tour de tonsure.

Nota, qu'il se pratique de trois especes de tours de tonsure : la tonsure ouverte, qui laisse voir cette partie de la tête à nud, & deux fortes de tonsures couvertes. A la tonsure ouverte, il faut placer, en montant cette Perruque, le rézeau de façon que son centre, qui est toujours composé de grandes mailles en rond, soit posé à l'endroit où fera la tonsure ; on renverse toutes ces mailles par-dessus le rézeau tout autour, & on les y coud chacune à part portant des fils de communication d'une maille à l'autre dans tout le pourtour : il n'est pas besoin de dire qu'il faut couper le ruban à couvrir avant & après le rond : on a foin de tenir ce rond ouvert un peu oval en travers, parce que la Perruque étant tendue sur la tête de l'Abbé, il deviendra parfaitement rond. Quant aux deux especes de tonsures couvertes, il s'en fait une au Métier du Rubanier ; c'est un petit tissu fer lequel dépassent des rangées de cheveux très-courts, imitant les véritables qui auroient été coupés depuis peu ; on coud ce tissu autour du rond de la tonsure : l'autre se fait par le Perruquier avec des tresses très-fines, qu'on coud en spirale fer le ruban à couvrir, jusqu'à ce qu'ils remplissent tout le vuide de la tonsure.

Au Bonnet,

1^o. Les tournants ; 2^o. le bord de front ; 3^o. la coque ou l'étoile ; 4^o. les grands corps de rang ; 5^o. les petits corps de rang ; 6^o. le dessus de tête ; 7^o. la plaque.

A la Brigadiere,

Elle se coud comme le Bonnet ; on y ajoute feulement par-derriere deux grosses boucles en tire-bouchon accollées, qu'on noue avec une rosette de ruban noir.

A la Perruque en bourse,

1^o. Les tournants ; 2^o. le bord de front ; 3^o. la coque ; 4^o. les corps de rang ; 5^o. le dessus de tête ; 6^o. le lisse.

Nota, que la Perruque en bourse se fait le plus souvent à oreilles, rarement à monture pleine ; alors le lisse prend fer l'oreille même au-dessous des corps de rangs.

A la Perruque naturelle,

1^o. Les tournants ; 2^o. le bord de front ; 3^o. la coque ; 4^o. le dessus de tête ; 5^o. les grands corps de rang ; 6^o. les petits corps de rang ; 7^o. la plaque qui doit être tressée clair, & former des boucles étagées sur les côtés & terminées en pointe par une feule boucle, ou bien (& c'est la dernière mode) fans boucles aux côtés, mais terminée quarrément par une boucle sur le doigt qui en tient toute la largeur. *Voyez Pl. II. fig. E.*

A la Perruque en cadenettes,

Elle se coud comme la Perruque en bourse ; on sépare la plaque, ou plutôt le lisse en deux portions égales, qu'on enferme chacune dans une cadenette : cette Perruque est passée de mode, cependant quelques-uns la conservent encore.

ARTICLE SIXIEME.

Quelques Circonstances.

A toutes les montures pleines on met un cordon par-derrriere, c'est-à-dire, que l'on attache au ruban à monter vers le dessous de l'oreille de chaque côté, un petit cordon ou une ficelle, qu'on enferme en repliant par-dessus, le bord de ce ruban qui lui sert de fourreau, & le soutient jusqu'au-derrriere de la tête, au-dessus de la nuque du coi : c'est en cet endroit que les deux portions du cordon se nouent, & se ferment plus ou moins, pour affermir la Perruque sur la tête, & la faire porter par-tout.

PLANCHE

IV.

Lorsqu'on ne ferme pas avec le ruban à monter les Perruques à demi-oreilles & à oreilles, on ajoute & on coud dessus, à l'endroit où il cesse derrière les oreilles, une jarretière, ou, pour mieux dire, deux moitiés de jarretières EE, *fig. A*, une de chaque côté ; on les ferre tant qu'on veut avec la boucle : & comme ces fortes de montures font plus légères que les pleines, & n'embrassent pas si bien toute la tête, on les rend plus solides en les garnissant avec du bougran, dont on met un morceau au dessus de tête, & deux autres, un de chaque côté le long de la joue, depuis l'échancrure jusqu'au retour du ruban à monter, & par-dessus ledit ruban, auquel on le coud, excepté son côté qui regarde le derrière de la Perruque, qu'on ne coud point alors, afin de pouvoir introduire une forte eau de gomme entre lui & le ruban, au moyen d'un petit bâton plat ; l'eau de gomme en place, on achève de coudre le bougran, & tout de fuite les rangs de tresses qui passent en ces endroits ; ce qu'il faut faire avant que la gomme le soit séchée : on observe le même procédé au dessus de tête.

Lorsqu'on doit faire une Perruque à une personne dont les tempes font creuses, il est difficile de la faire approcher dans cet endroit, à moins de se servir d'un petit ressort d'acier, tel qu'on en met aux montres : on en casse la longueur d'un pouce & demi à deux pouces, on le place en travers sur le ruban à monter, un peu au-dessous de l'échancrure, la bande en-dessous, & on le maintient en place par une couture qui l'emmaillotte tout du long ; ce ressort agissant sur la coëffe, la pousse dans l'enfoncement de la tempe.

Il y a des Perruquiers qui placent sur le bord de la Perruque, entre le bougran & la coëffe, une lame de plomb large d'environ deux doigts, qui prend depuis l'échancrure jusqu'au bas ; cette lame ne s'ajuste qu'aux montures à oreilles ; elle sert à faire mieux coller le bord de la Perruque, parce que la lame le plie aisément, prend & conserve mieux le contour des tempes ; mais cette pratique n'est pas aussi bonne qu'on le croiroit ; le plomb est un métal mol & de peu de ressort, qu'il perd aisément pour peu qu'on le tourmente, ou se casse bien-tôt ; alors il ne servira plus de rien.

Quelquefois lorsque le Perruquier ne juge pas à propos de se servir du ressort, il passe une fois le long du bord de la Perruque à l'endroit des

tempes, & la serre un peu, ce qui suffit alors pour coller la Perruque en cet endroit.

ARTICLE SEPTIEME.

Achever la Perruque.

QUAND votre Perruque est entièrement cousue, examinez-la, & si vous la trouvez trop garnie de cheveux, vous ferez avec vos petits ciseaux l'opération d'effiler, expliquée au Chapitre II. *de la Coupe des Cheveux*, pour en diminuer la quantité.

Ensuite ayant mis chauffer sur la braise modérément le fer à passer x, vous prendrez un bout de chandelle que vous frotterez légèrement le long de la racine des rangs, par reprises ; & à chacune, mouillant votre doigt, vous humecterez l'endroit du suif, & tout de suite vous appliquerez le fer sur l'endroit humecté ; vous parcourrez ainsi toutes les tresses auxquelles vous trouverez cette opération convenable ; elle raffermira la racine des tresses.

PLANCHE

III.

Le fer à passer x, est formé comme on le voit dans l'estampe ; le petit quarré 2 est destiné à chauffer les endroits étroits : ce fer est très-utile ; il redresse & assujettit les cheveux à la coque, aux devants, aux tournants, & sert à égaliser les boucles suivant leurs contours aux Perruques d'Abbé : quelques-uns se servent à la place du carreau semblable à celui des Tailleurs, mais beaucoup plus petit.

Enfin, vous peignerez tous les rangs, vous formerez des boucles que vous *raffaîchirez* sur le doigt, expression de Perruquier, qui signifie relever la boucle autour du premier doigt de la main gauche, & coulant les ciseaux tout le long de ce doigt, couper toutes les pointes qui dépassent, pour mettre la boucle à l'uni.

Cela fait, coupez toutes les brides de fil qui attachent la Perruque à la tête de bois qui ne vous sert plus de rien, & placez-la sur une tête-à-perruque, ou ailleurs ; mais supposant que vous vouliez l'accommoder tout de suite, il faut commencer par mettre la première poudre ; pour cet effet, prenez-la à pleine main & l'imbibez par-tout avec force pommade, mêlée avec un peu d'huile d'olive, peignez-la & poudrez-la à fond, puis formez grossièrement les boucles.

ARTICLE HUITIEME.

Accommoder la Perruque.

PLANCHE

IV.

ACCOMMODER *une Perruque*, signifie la disposer à être mise sur la tête de celui pour qui elle est faite ; cette disposition consiste à la peigner à fond, l'arranger avec grâce, y mettre l'essence ou pommade, & la poudrer : pour venir à bout de toutes ces opérations, vous commencerez par poser votre Perruque sur une tête de bois montée sur son pied : il s'en fait de deux fortes ; l'une relie toujours à la même hauteur ; l'autre, qui se nomme à *coulisse*, *fig. F*, est la plus commode, parce qu'elle peut descendre & monter à la hauteur qu'on veut, attendu que son pied est de deux pièces ; le bâton supérieur *I*, s'enfonce dans l'inférieur *II*, & une vis de bois *III*, l'arrête plus ou moins haut, de façon qu'on peut opérer debout ou assis : posez votre Perruque bien précisément sur le milieu de la tête ; & pour la maintenir en place & l'empêcher de varier, ayez deux crochets de fil de laiton, que vous accrocherez par un bout au ruban à monter vers l'oreille, & par l'autre à un ruban ou cordon, que vous nouerez sous le menton de la tête : c'est une mauvaise maxime pour s'arrêter la Perruque, de l'arrêter sur le milieu du haut de la tête avec une grosse épingle debout, qui traverse la coëffe & s'enfonce dans le bois ; cela ne l'empêche pas de varier quand on la peigne.

Quand vous avez peigné à fond & mis la pommade forte, vous vous mettez à *distribuer*, c'est-à-dire, à faire en gros votre arrangement général. Voyez pour le surplus le Chapitre II. *de la Coupe des Cheveux*.

Il se pratique aux Perruques de trois fortes d'accommodages ; *le peigné*, *les boucles* & *le crêpé* ; ces deux derniers font pris de l'accommodage des cheveux naturels : le crêpé, ou tapé, est plus généralement en usage pour les Femmes : quant au peigné qui est un entrelacement étudié de la frisure, une espece de mousse de cheveux, qui se mêlant les uns avec les autres, font un effet agréable à la vûe, il ne s'exécute guere en général que sur les Perruques nouées ou quarrées.

Après la distribution vous finirez par mettre bien également l'essence & la poudre.

La Boëte, fig. G, dont les Perruquiers se fervent pour porter leurs Perruques en ville fans qu'elle se dérange, & qui est faite exprès, a un pied & demi de haut, c'est un quarré long ; elle s'ouvre en-dehors par un côté, & par-dessus : du milieu de son fond s'élève un bâton *a*, arrondi au tour, qui se nomme *le champignon*, parce qu'il se termine en-haut par un rond qui ressemble à la tête d'un champignon : on pose la Perruque dessus ; de cette façon, elle est en l'air, & ne touche d'aucun côté à la boëte, que l'on ferme ensuite ; on la porte en la prenant par un anneau *b*, placé au milieu de son couvercle.

On renvoie la façon de mettre une Perruque aux fils & en papillottes, au Chapitre VII, qui traite des Perruquiers en vieux, parce que c'est leur pratique.

M. *Quarré*, celui dont il a été fait mention dans l'Avant-Propos, vient d'imaginer une espece de Perruques qui ne se défrisent & ne se dérangent jamais au vent, ni à l'eau, en un mot, indéfrisables ; il n'y entre d'autre matiere que du cheveu ; on est exempt de les peigner & arranger, un peu d'essence & de poudre leur suffisent, quand on le veut : ces Perruques font faites pour mettre le chapeau qui n'y apporte aucun dérangement. Elles peuvent se construire en bonnet, en bourse, en cadogan, en cadenettes : elles font excellentes pour les Chasseurs, les Gens de cheval, les Voyageurs, les Courriers, les Gens de Mer, enfin pour tous ceux qui s'exposent aux

intempéries de l'air. *Il demeure actuellement rue des Fossés S, Jacques, en montant de la rue S. Jacques à l'Estrapade.*

CHAPITRE SIXIEME.

Des Cheveux & Perruques de Femmes.

LES FEMMES ont ordinairement la tête fort garnie & les cheveux longs, ce qui donne une grande facilité à varier les accommodages ; ces variations font partie du travail d'un ordre d'Ouvriers & d'Ouvrieres, qu'on nomme *Coëffeurs & Coëffeuses* : ces Gens font saississables quand ils ne font pas du Corps des Perruquiers, auxquels seuls appartient le droit d'accommoder les cheveux des deux sexes.

Les Femmes sont obligées, comme les hommes, pour entretenir leurs chevelures en bon état, de faire faire leurs cheveux de temps en temps ; cette façon, quelque mode qui subsiste, est toujours la même ; tout le bord de la face jusqu'à l'oreille se fait très court ; & s'augmente de longueur par degrés jusqu'à deux pouces & demi, dans l'étendue d'environ deux pouces en arriere, puis les cheveux plus longs & du chignon s'étagent à proportion de leurs longueurs.

PLANCHE

V.

L'accommodage d'à-présent pour les cheveux naturels est de taper plus ou moins de largeur tout autour du front & des joues jusqu'aux oreilles, *fig. I. II. IV. a a a*. De ce crêpé s'élèvent des boucles sur le doigt rangées côte à côte, jusque derriere les oreilles, *fig. II. IV. bbb*. Tout le derriere de la chevelure du haut en bas ne se frise point, mais se releve & s'attache vers le sommet de la tête ; c'est ce qu'on nomme *le chignon relevé*, *fig. III. c*. D'autres dont les cheveux font courts, se font friser généralement toute la

tête ; on tape le devant comme aux précédentes, tout le reste se forme en boucles qu'on arrange entre elles de diverses façons suivant l'idée ; cet accommodage se nomme *un bichon* ; la tête représentée dans la *fig. I.* est un bichon en boucles brisées ou en point d'Hongrie.

Pour friser les cheveux les plus courts, on se sert d'une espece de papillottes qui se nomment *papillottes tortillées* ; pour les faire, on tord par le milieu dans ses doigts une petite bande de papier *c c*, ce qui forme un petit bilboquet très-mince ; on le place en travers par le milieu sur la pointe tendue du cheveu, que l'on roule autour tant qu'on peut aller, on approche ensuite les deux bouts du petit papier *d*, qu'on tortille ensemble ; on recouvre le tout d'une papillotte ordinaire.

Nota, que comme on frise les Femmes a grand nombre de petites papillottes, leurs peignes d'accommodages font construits différemment de ceux pour Homme ; ils ont une queue mince sur laquelle on tourne les boucles : on en voit de deux sortes, *Pl. V. u u.*

On va maintenant parler des Perruques & parties de Perruques, que quelques Dames font nécessitées de commander aux Perruquiers.

En général, les Perruques de Femmes font analogues aux Perruques en bourse, ou aux bonnets des Hommes ; aussi les nomme-t-on *des bonnets* : leurs parties à part font des devants, des cotes, des chignons, & c.

Les Perruques de Femmes ne se font jamais qu'a oreilles ; mais la monture en est différente en ce qu'on n'observe point d'échancrure, & que comme elles doivent avoir le tour du visage plus découvert que celui des Hommes, on recule davantage le ruban a monter ; le reste de la monture est rarement un rézeau, mais ordinairement du tassetas, de la toile fine, des rubans assemblés, & c. On la ferme par derriere, ou on la ferre avec des cordons de cheveux ou autres : on coud les devants de haut en bas, les corps de rang suivant la direction que l'on veut donner aux boucles, & le chignon comme à la Perruque en boucles. Les parties de Perruque ci-dessus énoncées, qui se travaillent à part sur la tête de la bois. Se cousent sur de la toile de cholet, ou autre, ou du taffetas, que l'on tend bien à leur place sur cette tête : le devant de tête qui doit être tapé, a des tresses courtes & fines :

les chignons relevés font des tresses de lisse ; les boucles des cotes se cousent sur du padou bien tendu.

Quand une Dame n'a pas assez de cheveux pour former un chignon relevé de l'épaisseur nécessaire, on lui fournit une *toupe* ; cette toupe n'est autre chose qu'un ramassis de bouts de cheveux, de quelque espece qu'ils soient, vieux ou neufs, bons ou mauvais ; à force de les pétrir dans les mains, ils se confondent, s'accrochent, & s'entremêlent de maniere qu'ils deviennent un corps consistant, auquel on peut cependant donner une forme ; on donne donc à la toupe de l'épaisseur dans le milieu, & on l'amincit en gagnant les bords, on la pose sous la rendoublure du chignon quand on le releve, ce qui le fait paroître suffisamment renflé.

On se sert encore pour les chignons relevés d'un peigne *x*, fait exprès, assez gros, tourné en portion de cercle, à grosses & longues dents, éloignées l'une de l'autre environ d'un demi-pouce ; on garnit tout le haut de ce peigne de plus ou moins de boucles de cheveux *y* ; ces boucles font formées par de la tresse, qu'on tourne en vis passant entre ses dents ; on sépare la frisure en boucles de différents sens ; on enfonce ce peigne ainsi garni au haut du chignon, soit des cheveux naturels, soit des Perruques, quand on veut être entièrement coëffée en cheveux. *Voy, fig. III.* Car on met rarement une garniture au-dessus.

Outre les accommodages dont on vient de parler, il y en a encore de pur ornement qu'il faut que le Perruquier ou Coëffeur exécute ; ce font des boucles à part & postiches, faites pour être placées aux cheveux naturels & aux Perruques, en différents endroits de la tête où les grâces les appellent ; ces boucles ont une manufacture particuliere, dont il convient de donner ici les procédés généraux, comme faisant partie de l'Art ; mais attendu qu'il seroit trop long & superflu de décrire toutes les formes dont on les varie, il suffira de dire comme on s'y prend, en donnant pour exemple deux especes de ces boucles les plus communes, sçavoir, une boucle de côté *l*, & une boucle à coquille *o*.

Prenez du fil de fer très-fin *mn*, faites-le recuire, pliez en double & tordez ce qu'il vous faudra pour faire une queue plus ou moins longue ; repliez encore de ce fil tors jusqu'à la longueur que vous voulez donner à la

boucle, & pincez-la en même temps par la tête du cheveu dans le haut de ce second repli, que vous ferrerez ensuite tout contre ; tournez votre tresse autour descendant en tire-bourre, observant que la frisure soit de côté l ; vous cesserez de tourner où le second redoublement finit, vous lui ferez faire un petit crochet, vous lierez cet endroit avec avec une soie et vous couperez le surplus de la tresse, il restera une queue de fil de fer tors ; c'est par le moyen de cette queue qu'on enfonce dans les cheveux, que vous placerez la boucle où vous voudrez. La boucle en coquille o, se commence comme la précédente ; mais on fait le second redoublement plus court ; on approche plus l'un de l'autre les tours de tresse, & on dirige la frisure en-haut, ou on évase la boucle. *Nota*, que les Perruques de Femmes, une fois achevées, ne s'accrochent plus que sur la poupée ou tête de carton.

CHAPITRE SEPTIEME.

Des Perruquiers en vieux.

DANS le commencement de l'Art du Perruquier, le commerce des cheveux n'étant pas encore bien établi, ils étoient rares & chers, joint à ce qu'on garnissoit si prodigieusement les Perruques, qu'il y en avoit telle dont le prix étoit excessif : alors quelques Perruquiers conçurent qu'ils auroient du débit, & feroient bien leur compte, en achetant a bon marche des Perruques plus ou moins usées. Ils les retravaillèrent, pour ainsi dire, à neuf, en triant les meilleurs cheveux, & de deux n'en faisoient qu'une. Ils en mettoient d'autres aux fils, d'autres en papillotes, suivant qu'ils les trouvoient susceptibles de l'un ou l'autre apprêt. Ils vendoient ces Perruques à bien meilleur marché, & il s'en trouvoit à tout prix. Il est vrai qu'elles n'étoient

pas de durée : mais comme elles jouoient le neuf, elles devenoient d'un grand secours aux Particuliers, auxquels la fortune ne permettoit pas une plus forte dépense, & enfin aux indigents.

Cependant le commerce devint plus abondant ; l'abus des grosses & longues crinieres se réforma, & les Perruques par conséquent baisserent de prix ; de façon qu'à présent le plus grand nombre peut y atteindre ; aussi celui des Perruquiers en vieux est-il réduit à peu.

Ils ne peuvent tenir boutique à Paris que sur le Quai de l'Horloge du Palais. Ils ne font point la barbe ; ainsi ils n'ont point de bassins pour enseigne : ils peuvent feulement avoir sur le rebord de leurs boutiques ce qu'ils appellent *un Marmot*, qui est une vieille tête de bois sur laquelle ils clouent une très-vieille Perruque.

Ils peuvent, autorisés par une ancienne Sentence de Police, faire du neuf ; mais il leur est enjoint d'y mêler du crin, & en conséquence d'attacher au fond de la coëffe un écrit contenant ces mots, *Perruque mêlée* ; le crin mêlé dans le corps de la Perruque est défendu à tout autre Perruquier, de façon que si celui du Quai de l'Horloge alloit s'établir par tout ailleurs dans Paris, il courroit risque d'être saisi & amendé s'il employoit du crin.

PLANCHE

V.

Ils achètent de vieilles Perruques de toute espece, les mettent en papillottes & les passent au fer, ou bien ils les mettent aux fils, pour en rassermir la frisure, afin de les vendre ensuite un peu plus cheres qu'ils ne les ont achetées : ce font proprement les Perruquiers des pauvres gens.

On met aux fils du haut en bas, c'est-à-dire, qu'on commence par la boucle *i*, la plus haute, qu'on tourne dans ses doigts comme pour mettre une papillotte, puis avec une aiguille & du fil qu'on a arrêté au-dessus à la Perruque par un nœud, on traverse la boucle de haut en bas 2, par le milieu, puis on passe son fil au travers de l'anneau croisant le premier fil, ensuite, avant de serrer, on repasse en dessous au travers du retour qu'on vient de faire pour traverser l'anneau, ce qui forme un point noué avec lequel on ferre la frisure qui ne sçauroit plus se défaire ; on fait tout de suite cette opération aux boucles inférieures 3, & c. l'une après l'autre ; on continue au

rang d'à côté & à tous les autres ; si la frisure reste du temps en cet état, elle se raffermirait, mais elle n'est plus si durable. Quant aux papillottes, elles se conduisent comme aux cheveux naturels. *Voyez le Chapitre II.*

CHAPITRE HUITIEME.

Le Baigneur Etuviste.

PARMI le Corps des Perruquiers il s'en trouve qui choisissent la partie des Bains & Etuves, dont l'objet regarde la propreté du corps humain & souvent la santé.

Les Instruments du Baigneur-Etuviste font en petit nombre, mais d'un bien plus grand prix que ceux de ses Confreres Perruquiers.

Il s'agit pour lui d'un Appartement bien distribué pour la commodité des Bains ; il lui faut une Pièce à cheminée pour chauffer l'eau, & dans laquelle feront les deux réservoirs, l'un pour l'eau froide, l'autre pour l'eau chaude, qui communiqueront à toutes les Baignoires par des tuyaux fermés par des robinets H, qui feront placés deux à deux au-dessus de chacune, vers le milieu d'un de ses côtés. Il doit avoir plusieurs Baignoires en différentes chambres, quelques petites Garde-robbes bien fermées, qui se nomment *des Etuves*, lorsqu'avec des poêles on leur a donné le degré de chaleur convenable : ces étuves doivent être à portée des Bains ; quelques lits ; d'ailleurs le déshabillé complet, comme bonnets, robes de chambre, chemises de Bain, & c. & tout le linge nécessaire, draps, serviettes, & c.

Les Baignoires ordinaires A, font de cuivre rouge étamé en-dedans ; elles ont trois pieds dix pouces de long, environ deux pieds de large & autant de haut ; elles ont la forme d'un oval allongé, aplatti par les côtés vers un de leurs bouts ; au fond est une crapaudine percée de plusieurs trous, de laquelle part un tuyau qui coule sous le fond, fort du pied de la Baignoire,

& est terminé par un robinet *B*, qui, lorsqu'on l'ouvre, se dégorge dans un entonnoir plat *C*, pratiqué dans le carreau, & joint à un tuyau qui fort en-dehors, au moyen duquel toute l'eau de la Baignoire peut s'écouler.

Le reste des Instruments est un petit Seau à une anse *D*, de cuivre étamé en-dedans, d'environ six pouces de diamètre & de quatre pouces de profondeur : on s'en sert à mêler dans la Baignoire les eaux chaudes & froides, en les y agitant, à ôter de l'eau, aux immersions ; & c. un tuyau de fer-blanc, terminé en entonnoir par le haut *E*, avec une anse de fil de fer ; on passe cette anse sur le robinet d'eau chaude, le tuyau alors descend près du fond de la Baignoire, & y porte l'eau du robinet pour échauffer le fond, où l'eau se refroidit plus aisément que dans le reste. Le Baigneur a des sandales *F*, à semelle & talon de bois, doublées de sutaine & à étriers de sutaine piqués ; ces sandales fervent à passer du Bain dans l'étuve, & à en revenir : il se sert de gants pour appliquer le dépilatoire, d'éponges pour l'ôter & de mitaines de toile ou de futaine *G*, pour les autres frictions : il a des tonds de Bain pour garnir les Baignoires : ce qui s'appelle un *fond de Bain*, est une pièce de *toile à drap*, taillée sur le contour de la Baignoire, & qui la couvre en entier en-dedans & en-dehors.

ARTICLE PREMIER.

Le Bain de Propreté.

L'ESPECE de Bain qui exerce le plus souvent le Baigneur, est le Bain de propreté : on le prend par délices en pleine santé ; aussi les gens riches & sensuels ont ordinairement chez eux ce qu'on appelle *l'Appartement des Bains*, qui n'a uniquement que cette destination.

Le Baigneur commence par chauffer l'eau du réservoir d'eau chaude oc l'étuve ; il met le fond de Bain à la baignoire ; c'est dans l'étuve où on se déshabille entièrement ; on met un bonnet, & on s'assied sur une chaise ou un fauteuil totalement de bois ; alors le Baigneur commence ses frictions.

La première est, (lorsqu'on la demande) celle de la pâte dépilatoire, dont voici la formule.

Pâte dépilatoire du Baigneur.

Chaux vive	4 onces
Orpiment 5	1 once ;

Eau chaude suffisamment pour réduire le tout en pâte liquide ; ce qui est bientôt prêt.

Comme les dépilatoires font du ressort des Pharmacopées, on a extrait & on propose ici un dépilatoire, tiré de celle du célèbre Lémery, qui paroît plus raisonné & mieux fait que le précédent quoiqu'il soit aux mêmes doses.

Dépilatoire de Lémery.

Chaux vive,	4 onces.
Orpiment,	1 once $\frac{1}{2}$

Lessive de tiges de fèves,	2 livres.
----------------------------	-----------

Faites brûler les tiges dont vous ferez une lessive avec eau commune : filtrez la lessive, mettez-la dans un vase de terre vernissée, jetez-y la chaux entière, laissez-la macérer pendant quelques heures, ajoutez l'orpiment ; faites cuire à feu médiocre jusqu'à consistance de pâte liquide : pour éprouver si le dépilatoire est à son point, on trempe dedans une plume avec ses barbes ; si en retirant la plume, les barbes quittent sans effort, il est comme il le faut.

Pour appliquer la pâte aux endroits où il en est besoin le Baigneur met un gant ; il laisse travailler le dépilatoire pendant sept minutes à la montre, au bout duquel temps prenant une éponge trempée en eau chaude, il le lave & l'ôte entièrement ; puis mettant une mitaine de Baigneur, il frotte par-tout avec un mélange d'eau & de son, après quoi il fait une immersion d'eau chaude, la versant par la nuque du col, elle se répand sur tout le corps ; ensuite avec sa mitaine & de la poudre d'amandes amères délayées en eau

chaude, il frotte par tout : l'effet de cette dernière pâte est de rendre la peau douce ; celle qui fuit est excellente.

Pâte jaune.

Amandes ameres,	3 quarterons.
Pignons,	quarteron.

Miel de Narbonne,	1 demi-liv.
Jaunes d'œufs-frais durcis,	8

Pilez les amandes & pignons en poudre impalpable, puis vous mêlerez le tout ensemble, & la pâte est faite ; elle est incorruptible & se conserve toujours ; pour s'en servir on la délaie avec de l'eau : cette pâte nourrit la peau, & la rend douce & moëlleuse.

Enfin, on nettoie tout le corps avec du savon de Naples, battu dans l'eau & réduit en grosse mousse.

Toutes ces frictions & immersions terminées, on met les sandales pour passer de l'étuve dans la baignoire, où on demeure plus ou moins de temps : quand on en sort on rechauffe les sandales, on rentre dans l'étuve, où le Baigneur vous ressuie avec des linges chauds, & vous met des eaux de senteur. Il y a des personnes qui se mettent ensuite dans le lit bien bassiné, d'autres non. On ne prend guères ces Bains qu'un ou deux jours de fuite, & de temps à autre.

ARTICLE SECOND.

Le Bain de Santé.

CE qu'on appelle *Bain de santé*, se prend comme le précédent, avec de l'eau tiède, mais plusieurs jours de fuite, & ordinairement comme remède par ordre du Médecin : c'est pourquoi on fait abstraction de toutes les frictions & immersions délicieuses qui accompagnent le Bain de propreté. Il ne s'agit à celui-ci que de se mettre dans l'eau, & y rester une heure plus ou

ou moins, suivant l'ordonnance ; on vous essuie feiblement quand vous en sorcez, & vous vous mettez au lit quelques moments.

Il se pratique encore d'autres Bains composés, dont le but est purement médicinal ; on ne doit point entrer ici dans le détail des raisons pour lesquelles on les prend, mais feiblement les nommer.

Le *Bain chaud de lait* au lieu d'eau.

Le *Bain froid*. On ne peut guères y rester que six à sept minutes ; on se met tout de fuite au lit, où on sue abondamment.

Bains Artificiels.

Le Bain,		avec décoction d'herbes émollientes. avec décoration d'herbes aromatiques. d'eaux minérales artificielles. avec la limaille de fer, & c.
----------	---	---

ARTICLE TROISIEME.

Bains Locaux.

Le *demi-Bain*, est celui où il n'y a que la moitié basse du corps qui trempe dans l'eau.

Le *quart de Bain* est celui où les feules extrémités, comme jambes ou bras, trempent dans la liqueur.

La *Douche* est de l'eau chaude minérale ou autre, qu'on fait tomber de haut sur quelque partie du corps.

Le *Bain d'incensation* est celui au moyen duquel, étant assis sur un vase qui contient quelque liqueur chaude, on en reçoit la fumée.

Le *Bain de suffumigation* est celui qui au moyen d'un conduit porte la vapeur de quelque liqueur chaude sur la partie du corps qui lui est destinée.

ARTICLE QUATRIEME.

Bains Secs.

LE *Bain de sablon* : on enfonce la partie assectée dans du sablon chaud.

Le *Bain de marc de raisin* : on enfonce la partie malade dans du marc de raisin nouveau & chaud.

Tous ces Bains peuvent s'exécuter chez le Baigneur ; il n'est question pour lui que de suivre exactement l'ordonnance.

ARTICLE CINQUIEME.

Remarques sur une Machine nommée cylindre.

LE plus grand nombre n'est pas de ceux qui vont chez le Baigneur, beaucoup se baignent chez eux ; mais comme ils n'ont pas les commodités qui se trouvent chez lui pour chauffer l'eau, & pour la maintenir à son point de chaleur, on a imaginé depuis quelques années une machine très-commode à cet égard, mais en même temps très-dangereuse si on s'en sert mal-à-propos. Cette machine se nomme un *Cylindre I* ; il est de cuivre rouge, & ressemble à un très-gros coquemard : du bas du cylindre s'élevent deux tuyaux *KK*, un de chaque côté, qui le dépassent de quelques pouces : on remplit toute cette machine de charbon enflammé, & on la pose au milieu de l'eau delà baignoire ; les événements qui font les deux tuyaux dont on vient de parler, donnent de l'air au charbon, de peur qu'il ne s'éteigne, & servent en même temps à donner issue à la vapeur. Quand le cylindre a échauffé l'eau au degré convenable, on l'ôte & on se met dans le bain : on le range à part, souvent dans la même chambre qu'on a ordinairement soin de tenir bien close pour être garanti de l'air extérieur pendant qu'on se baignera.

Voilà la description de la machine & la mauvaise manière de s'en servir. car malheureusement bien des personnes peu instruites, ne se doutent pas seulement de ses terribles effets, ou plutôt de ceux de la vapeur du charbon renfermée & sans issue en-dehors. Quoiqu'on sçache assez d'ailleurs les malheurs arrivés à plusieurs qui ont mis dans leurs chambres des brasiers de

charbon allumé, ou de braise étouffée, en se couchant, pour se garantir du froid de la nuit, & que ceux qui n'ont pas été *secourus* à temps ont été trouvés morts, on ne pense cependant pas que cette machine puisse produire le même effet. M. le Vayer, Maître des Requêtes, s'étant servi du cylindre mourut dans son bain, aussi bien que son chien qui étoit dans la même chambre la vapeur du charbon qu'on respire passant dans les poumons, s'y mêle avec le sang qu'il s'écoule & arrête petit à petit, & on meurt en dormant.

Après avoir averti du danger éminent de cette machine, il faut dire qu'elle est cependant fort commode & sans aucun péril, si on s'en sert avec toutes les précautions nécessaires : on chauffera donc l'eau de la Baignoire comme ci-dessus, mais *pendant* que le cylindre est dans l'eau, on laissera entrer l'air du dehors par quelque ouverture, comme porte ou fenêtre, & quand il sera ôté & transporté dehors, on se mettra dans le Bain, sans trop se presser cependant d'y entrer, & de fermer la communication de l'air extérieur ; de cette façon on ne court aucun risque évident.

CHAPITRE NEUVIEME.

Des Bains sur la riviere.

ON n'entend pas parler ici de ces grands Bateaux qui paroissent en été dans Paris sur la riviere de Seine, couverts de toiles qui descendent en appentis sur l'eau, où elles s'attachent à des pieux enfoncés dans l'eau, & cachent à la vue du peuple ceux ou celles qui se baignent : ceci ne regarde qu'imparfaitement l'objet du Bain ; mais ce qu'on a dessein de décrire dans ce Chapitre, est un véritable & solide établissement construit dans un Bateau sur l'élément essentiel à l'Art du Baigneur, duquel il peut aisément jouir avec profusion, & y joindre toutes les circonstances qui s'y rapportent.

L'idée de cet heureux établissement étant venue a un Baigneur nommé *Poitevin*, successeur du sieur Dubuisson, Baigneur du Roi : il en entreprit l'exécution s'il pouvoit en obtenir la permission au Conseil : elle lui fut accordée par Lettres-Patentes du Roi, le quatre Avril 1760 ; elles surent enregistrées en Parlement le treize Août 1761, sur les rapports favorables du *Lieutenant-Général de Police ; du Substitut du Procureur-Général du Roi au Ghâtelet ; du Prevôt des Marchands & Echevins ; de l'Académie des Sciences ; de la Faculté de Médecine, & du premier Chirurgien du Roi*. En conséquence le sieur Poitevin fit construire à ses frais deux Bateaux à peu près pareils, sur chacun desquels il a assis un bâtiment ; l'un composé d'un rez-de-chaussée & d'un étage dans la mansarde, l'autre d'un simple rez-de-chaussée : ces deux édifices occupent toute l'étendue de leur Bateau : il a placé le plus considérable du côté du Fauxbourg S. Germain, vis-à-vis le bout des Tuileries, où il est toute l'année fans jamais changer de place. A l'égard de l'autre, il l'envoie tous les ans vers la pointe de l'isle S. Louis, vis-à-vis des Célestins, où il arrive le premier Avril, & y reste jusqu'à la fin de Septembre.

On va donner une idée générale de la distribution du Bâtiment le plus considérable, qui est le premier dont on a fait mention, auquel le second ressemble en grande partie.

Il a cent quarante-un pieds de longueur, vingt-quatre pieds de largeur, & dix-huit pieds de haut jusqu'à l'arrête du toît qui est couvert d'ardoise ; le rez-de-chaussée est partagé en deux dans sa longueur par un corridor de cinq pieds de large : ce corridor est interrompu vers son milieu par un espace quarré qui occupe toute la largeur du Bâtiment, & dans lequel sont places le fourneau & la chaudiere : cet espace sépare en même temps les Bains des Femmes de ceux des Hommes ; chaque chambre n'a qu'une baignoire ; elles ont toutes neuf pieds de long sur six pieds de large, chacune éclairée par une croisée. Du côté des Hommes il y a quinze chambres de Bain, deux chambres à lit, dont une à deux lits, une étuve une douche. Les douches de la construction du sieur Poitevin consistent en un tonneau doublé de plomb, élevé sur des tréteaux, place placé au premier les réservoirs du dessous de ce tonneau part un tuyau de cuir, qui traverse le

plafond d'une chambre de l'étage inférieur, où il est terminé par un entonnoir, ou ajutoir de cuivre, dont l'ouverture en bas a environ quatre lignes de diamètre ; il arrive jusqu'à huit ou dix pouces au-dessus d'une baignoire dans laquelle on place le Malade pour recevoir la douche, c'est-à-dire, l'eau tiède qui portée par des pompes des réservoirs dans le tonneau, tombe avec rapidité sur la partie affectée, où elle est conduite par la main du Baigneur. Du côté des Femmes il y a onze chambres de Bain, pareilles chambres a lit, étuve & douche ; les tuyaux des poêles qui font dans les étuves, font disposés de maniere qu'ils répandent la chaleur dans tout le Bâtiment. L'étage dans la mansarde a cinq Bains du côté des Hommes, dont quatre font accompagnés d'un lit ; & deux du côté des Femmes, dont un a un lit ; total, trente-trois Baignoires : le reste de l'espace est employé en séchoirs pour le linge, chambre de domestiques, & c. Au milieu de l'étage dont on vient de parler, au-dessus de l'espace quarré du rez-de-chaussée, font placés trois réservoirs considérables qui reçoivent l'eau de la riviere par deux pompes à bras, qui étant de l'autre côté du Bateau, font toujours à cinquante pieds du bord enfoncées dans l'eau. Le premier réservoir est rempli de sable : l'eau après l'avoir pénétré, remonte toute filtrée dans le second, d'où elle passe dans le troisieme, duquel partent les tuyaux qui portent l'eau froide à toutes les baignoires, pendant que d'autres partant de la chaudiere leur distribuent l'eau chaude.

M. Poitevin exécute dans ses Bateaux les Bains de toute espèce ; Bains de propreté, de santé, Médecinaux, & c. comme tout autre Baigneur peut faire chez lui, avec l'avantage de plus de prendre l'eau sur le lieu même, de la filtrer, & de l'employer à toute heure du jour & de la nuit, dans toutes les saisons, & quand même la riviere seroit glacée ; & quoique l'eau ait traversé tout Paris avant d'arriver jusqu'à lui, il n'en résulte aucun inconvénient, attendu qu'en la filtrant aussi parfaitement qu'elle peut l'être, il en sépare toutes les parties hétérogènes, & la rend aussi pure qu'elle l'est à sa source.



EXPLICATION

PAR ORDRE ALPHABETIQUE

Des Termes de l'Art employés dans cet Ouvrage.

B

BAIGNOIRE, espece de cuve aplatie par les côtés, ovale par les deux bouts ; il s'en construit de cuivre & de tonnellerie, on la remplit d'eau tiède, dans laquelle on s'enfonce jusqu'au col sur son féant.

BARBE. Voyez FAIRE LA BARBE.

BASSIN A BARBE, vase creux, oval, échancré par un de ses côtés, cette échancrure entoure le devant du col sous le menton ; il s'en fait d'étain, d'argent, de fayence, de porcelaine ; on le remplit à moitié d'eau chaude ou froide, & après y avoir fait fondre du savon ordinaire, ou du savon préparé qu'on nomme *une savonette*, on en imbibe la barbe, afin que le rasoir la coupe plus facilement.

BICHON, nom qu'on donne aux cheveux du derriere de la tête d'une femme, quand ils font courts & frisés en entier.

BILBOQUET, petit bâton de buis de deux à trois pouces de long, plus mince au milieu qu'aux deux bouts, destiné à rouler autour les cheveux de la perruque pour les friser, en les faisant bouillir ensuite & les mettant dans le pâtre.,

BOETE A POMMADE, ordinairement de fer blanc, dans laquelle on met la pommade.

BOETE A PERRUQUE ; elle est de bois, capable de contenir une perruque posée sur un bâton debout dans le milieu, qu'on nomme *le champignon*, on la transporte ainsi au lieu de sa destination.

BOETE A POUDRE ; elle est ronde & de ser-blanc, on y met la poudre, elle reste dans la boutique.

BORD DE FRONT, tresse de cheveux très-courts que l'on coud sur le bord du front de la perruque.

BOUCLE, arrondissement des pointes de cheveux frisés, quand on leur fait prendre la forme d'un anneau plus ou moins étendu

BOUTEILLE A L'EAU, vase de cuivre rouge de la forme d'un gros flacon, il tient en viron une chopine d'eau, on le ferme ave un bouchon de liège ; il sert a mettre d l'eau chaude pour la transporter dans sa poche aux endroits où on va faire la barbe.

C

CARDE, espece de brosse hérissée de grand nombre de longues pointes de fer debout côte à côte.

CHEVEUX PLATS, ou EN GRAS ; on nomme ainsi les cheveux coupés sur une tête, tels qu'ils en sortent, & avant d'avoir subi aucune préparation.

CHEVEUX HERBES, ce font des cheveux roux qu'on fait blanchir sur l'herbe en Suisse & en Angleterre.

CHIGNON, nom qu'on donne aux cheveux longs du derriere de la tête d'une Femme, quand on les a retroussés à plat & arrêtés vers le sommet.

COEFFE A PERRUQUE, espece de calotte formée par un filet rond & quelques rubans ; c'est sur cette coëffe que se cousent tous les cheveux qui composent la perruque.

COQUE, tresses de cheveux qui forment le milieu du front d'une perruque.

COQUEMARD, espece de pot de cuivre rouge à anse & à couvercle, qui sert pour chauffer l'eau dans la boutique.

CORPS DE RANGS, tresses qui forment les côtés de la perruque ; on les distingue en *corps de rangs croisés*, ou *grands corps de rangs* ; ceux-ci entourent le bas de la perruque, on en croise les bouts l'un sur l'autre ; & en *petits corps de rangs*, ils garnissent les côtés commençant au-dessus des précédents, & finissant vers l'échancrure.

CÔTÉS, ne se dit qu'aux Femmes ; ce font des boucles ou des cheveux qu'on ajoute aux côtés de leurs chevelures pour les garnir.

CRESPÉ, le crêpé est une frisure très-courte, confondue & mêlée ensemble de toutes fortes de sens.

CRIN, on ne se sert que du crin de la criniere des chevaux, jamais de celui de la queue.

CUIR A RAZOIR, morceau de cuir de veau préparé, collé sur du bois ; on coule à plusieurs reprises le rasoir sur ce cuir pour le faire couper plus doux.

D

DÉCORDER, c'est ôter les cheveux de dessus les bilboquets.

DÉGAGER, C'est assembler plusieurs portions de cheveux décordés.

DESSUS DE TESTE, plusieurs rangs de tresses courtes & légères, qu'on coud au sommet de la tête.

DESSUS DE BOUCLE, plusieurs rangs de tresse qu'on coud au-dessus de la grosse boucle aux perruques nouées & quarrées.

DÉTÊTER, c'est séparer pour premiere opération les cheveux qu'on va préparer, en petites portions qu'on lie d'un fil à mesure qu'on les a séparés.

DEVANT DE TESTE, une ou deux tresses très-courtes, qu'on coud tout autour du front jusqu'aux échancrures.

DEVANTS, cheveux tressés sur un ruban ou sur une portion de coëffe, pour garnir le devant de la chevelure des Femmes.

DISTRIBUER, c'est arranger le tout ensemble d'une perruque, pour donner à la frisure la forme qu'on desire, soit en boucles, ou en peigné, & c.

DOUCHE, eau chaude qu'on verse de haut dans un tuyau qu'on dirige sur la partie malade de celui qui la reçoit.

E

ECHANCRURE, est l'endroit où on coud le ruban à monter au haut de la tempe, pour le faire ensuite descendre le long de la joue.

EFFILER, c'est rendre, en coupant avec les ciseaux, les cheveux naturels moins garnis ; on coupe de même avec la pointe des ciseaux plusieurs cheveux aux rangs de tresse quand la perruque paroît trop épaisse : c'est aussi rendre, inégaux de la même façon les cheveux plats des plaques qui garnissent le derriere de plusieurs especes de perruques, afin qu'ils ne

fassent pas la vergette. Il y a encore une façon de les effiler avant de les mettre en place, expliquée dans le corps de l'Ouvrage.

ETAGER, c'est rendre, en se servant des ciseaux, les cheveux naturels de dessus plus courts que ceux d'au-dessous ; c'est aussi faire succéder petit-à-petit en tressant, les cheveux longs aux courts, ou les courts aux longs.

ETAU, instrument de fer dont on se sert pour contenir les assemblages de cheveux quand on veut les tirer pour les séparer en plusieurs portions.

ETOILE, tresses de cheveux au milieu du front d'une perruque, dont on dirige la frisure en deux portions qui se regardent, & représentent le dessein d'un cœur dont le milieu seroit vuide.

ETUVE, ouvrage de Boisselier imitant un tonneau debout sans fond, ayant un couvercle en haut, & plus bas un treillage de fil-de-fer, sur lequel on étend les bilboquets sortants de la chaudière, pour en sécher les cheveux au moyen d'une poêle de poussière de charbon allumé qu'on met en-bas.

F

FAIRE LA BARBE, c'est la couper avec un rasoir après l'avoir humectée avec de l'eau de savon, ou une savonnette.

FAIRE LES CHEVEUX, c'est leur donner une forme régulière & agréable en retranchant avec les ciseaux leurs inégalités.

FAIRE LA TESTE, c'est la razer entièrement.

FER, espèce de tenailles de fer, avec lequel étant chaud, on presse les papillotes pour assurer la frisure & la rendre durable.

FER A PASSER, instrument de fer qui sert au Perruquier pour qu'étant modérément chaud & appliqué au défaut des tresses cousues, il rende le cheveu ferme & solide.

FER A TOUPET, espèce de longs ciseaux, auxquels au lieu de lames font deux longues branches de fer, l'une ronde, l'autre creusée en gouttière, dans laquelle la première se loge ; on prend entre ces deux branches, le fer étant chaud, le toupet des cheveux naturels pour le renverser & tourner la frisure vers le sommet de la tête.

FIL DE PESNE, fils longs qui fervent aux Tisserands pour tendre leurs Métiers ; les Perruquiers les emploient en diverses occasions.

FIL EN TROIS, fil de lin en trois brins, avec lequel les Perruquiers cousent les rangs de tresse à la coëffe.

FOND DE BAIN, drap de toile blanche dont les Baigneurs couvrent les baignoires en entier tant en-dedans qu'en-dehors.

FRISURE, se dit des cheveux naturels ; quand au moyen de la papillote & du fer ; ils restent tournés sur eux-mêmes, alors ils sont *frisés*. La frisure de la perruque est la même chose, excepté qu'ayant préparé fans l'aide du fer les cheveux qui doivent composer une perruque, ils restent *frisés* beaucoup plus long-temps que les naturels.

G

GROSSE BOUCLE en tire-bouchon, pièce qui ne se met qu'aux perruques nouées & quarrées ; sa place est derriere ces perruques au milieu du bas, & pend sur la nuque du col ; elle est toujours de pur crin.

GRUAU, farine très-légere qui retombe dans l'aire des moulins lorsqu'ils travaillent ; on s'en sert pour dégraisser les cheveux destinés à la perruque,

H

HOUPPE, assemblage de nombre de gros brins de foie qui terminent les étoffes de soie, on les lie ensemble en rond ; on enfonce cette houppe dans la poudre dont elle se remplit, puis on la secoue au-dessus des cheveux enduits d'essence ou de pommade, la poudre qui s'en détache les blanchit.

L

LE LISSE, cheveux longs & droits qui se cousent à la coëffe, & occupent tout le derriere de la perruque en bourse ; on les renferme dans la bourse.

M

MARMOT, c'est l'enseigne des Perruquiers en vieux ; ils appellent ainsi une vieille tête de bois sur laquelle ils clouent une très-vieille perruque, & mettent le tout sur le rebord de leurs boutiques pour leur servir d'enseigne.

MECHES, petites portions de cheveux, que le Perruquier fait & lie chacune à part à mesure qu'il dégage. Voyez DÉGAGER.

MÉTIER, instrument de bois sur lequel on tend les foies qui fervent à tresser le cheveu.

METTRE AU DÉGRAS, c'est saupoudrer le gruaux sur les portions de cheveux qu'on vient de détêter.

METTRE AU FER, c'est presser avec le fer chaud toutes les papillotes d'une chevelure.

METTRE AUX FILS, c'est rouler les boucles d'une perruque & arrêter chacune avec du fil.

METTRE A L'INDIGO, c'est tremper les cheveux blancs dans une forte eau d'indigo pour leur donner un œil bleuâtre.

METTRE EN PAPILOTES, c'est rouler les cheveux naturels & renfermer chaque boucle dans du papier, de peur qu'elle ne se déroule.

METTRE LA PREMIERE POUDRE a une perruque, c'est y appliquer le premier enduit d'essence & de poudre.

METTRE EN SUITE, c'est enfiler ensemble les portions de cheveux à mesure qu'on les sépare du tas.

MESURES EN PAPIER, nombre de lignes paralleles l'une sous l'autre, qu'on fait à l'encre sur des morceaux de papier, pour indiquer aux Tresseuses les rangs de tresse qu'elles ont à exécuter pour la garniture entière d'une perruque.

MITAINE DE BAIGNEUR, espece de mitaine de toile dans laquelle tous les doigts sont renfermés, & qui se noue au poignet le Baigneur s'en sert pour ses frictions.

MONTER LA PERRUQUE, c'est en composer la monture.

MONTURE, est l'arrangement sur la tête de bois des rubans, réseau, étoffes, & c. qu'on fait tenir ensemble par des coutures, ce qui forme une espece de calote légère, sur laquelle on coud ensuite tous les cheveux d'une perruque. Il s'en fait de plusieurs sortes. La *Monture pleine* est celle qu'on conduit jusqu'au-dessous des oreilles qu'elle enferme. La *Monture à oreilles* est celle qui laisse les oreilles à découvert : celle à *demi-oreilles* en cache le haut & laisse le bas découvert.

N

NŒUDS, pièces particulières à la perruque nouée : ce sont deux assemblages de longs cheveux qui pendent derrière cette espece de

perruque de chaque côté de la grosse boucle, on relève chacun par un nœud simple.

P

PAPILLOTE, petit morceau de papier coupé en triangle, avec lequel on enveloppe & on ferre les portions de cheveux qu'on roule sur eux-mêmes pour les friser.

PAPILLOTE TORTILLÉE, est celle qu'on emploie pour la frisure des cheveux très-courts ; on tortille dans les doigts en long une petite lanier de papier, on la tourne avec le cheveu, puis rassemblant les deux bouts du papier, on les tortille ensemble, ensuite on couvre le tout d'une papillote ordinaire.

PAQUETS, on nomme ainsi les portions de cheveux préparés & prêts à tresser.

PASSÉE, quantité plus ou moins grande de cheveux préparés qu'on tire d'un paquet pour la tresser tout de suite.

PASSER AU FER, c'est saisir avec la tête du fer à friser tout chaud, chaque papillote l'une après l'autre, pour faire tenir la frisure en desséchant le cheveu.

PASSER SUR LE CUIR, c'est couler la lame du rasoir à plusieurs reprises sur un cuir préparé, afin de le faire couper doux.

PASTÉ, enduit de farine de sègle en forme de croute de pâte, dont on enveloppe les cheveux attachés aux bilboquets, pour ensuite les mettre au four afin d'en affermir la frisure.

PEIGNES DE PERRUQUIER ; ces peignes sont partagés en deux différentes proportions de dents, d'un bout à la moitié les dents sont plus grosses & éloignées, & de-là jusqu'à l'autre bout plus fines & serrées ; ceux pour Femmes n'ont qu'une moitié en dents, l'autre n'est composée que d'un manche ou queue.

PETIT SEAU, infiniment de Baigneur ; il est rond, de cuivre étamé en dedans, il peut contenir deux pintes, il a une anse ; il sert à mêler ensemble dans le bain les eaux chaude & froide, à ôter de l'eau, & c.

PIERRE A RAZOIR, espèce de pierre polie dont le grain est très-fin, elle sert avec un peu d'huile à affiner le tranchant des rasoirs en les coulant

dessus à plusieurs reprises.

PLAQUE, tresses de cheveux longs, plats & ondés par la pointe, dont on garnit tout le derriere de la tête de certaines perruques.

POINTE, on appelle la pointe du cheveu l bout qui en termine la longueur.

POMMADE FORTE, on la fait en mêlant un peu de poudre dans la pommade.

POUDRE, préparation de certaines farines qui répandues sur les cheveux leur donnent un œil blanc.

POUPÉE, tête de carton grande comme nature, sur laquelle on accommode les perruques des Femmes.

PRÉPARER LA PERRUQUE, c'est travailler le cheveu jusqu'à ce qu'il soit tressé.

Q

QUARRURE, c'est les deux derrières de la perruque quarrée formés par les derniers corps de rangs croisés, que l'on tient longs, étagés & frisés ; ils accompagnent la grosse boucle, & tombent au-delà quarrément sur les épaules.

QUEUE DE VEAU, de génisse, & c. on mêle quelquefois parmi le crin de cheval celui du fanon de la queue des génisses quand il se trouve assez fort, & on s'est avisé de nommer *Perruques de queue de veau* celles qui font entièrement de crin.

R

RAFFRAICHIR SUR LE DOIGT ; se dit lorsque tendant l'index de la main gauche on amene dessus les boucles, soit des cheveux naturels ou de la perruque, & qu'ensuite en coulant les ciseaux le long de ce doigt, on en coupe les pointes qui dépassent, afin d'égaliser les *cheveux* par leurs extrémités.

RANGS, on nomme ainsi les tresses quand elles font cousues les unes au-dessus des autres.

RAZOIR, instrument d'acier destiné à trancher au raz de la peau la barbe, la tête, & c.

REGLE A ETAGER, regle de bois marquée par des lignes espacées qui fervent à mesurer les différentes longueurs de cheveux des paquets avant de les tresser.

REPASSER LA BARBE, c'est la mouiller une seconde fois pour y repasser le rasoir, afin qu'elle soit coupée au plus près qu'il est possible.

REPASSER SUR LA PIERRE. Voyez PIERRE A RAZOIR.

RÉZEAU, on nomme ainsi une espece de petit filet rond fait exprès, qui fait partie de la monture des perruques.

RUBAN A MONTER, c'est du ruban de foie ou fil & foie, avec lequel on forme le bord de la monture.

RUBAN A COUVRIR, celui-ci est toujours fil & foie & bien plus large que le précédent, on l'attache en croix par-dessus le rézeau pour affermir la monture.

S

SAC A POUDRE, petit sac de peau de mouton, dans lequel on met de la poudre pour la transporter hors la boutique.

SANDALES DE BAIN, elles font à femelles & talons de bois, doublées en-dedans de futaine ainsi que leurs étriers ; elles fervent à mettre les pieds à nud pour passer du bain à l'étuve, & réciproquement.

SERAN, grosse carde ; on enfonce en premier lieu dedans, les cheveux pour commencer à les débrouiller.

T

TAPER, c'est repousser sur eux-mêmes avec le peigne les petits cheveux frisés pour leur donner l'apparence de cheveux crêpés : cet accommodage se fait plus communément aux Femmes qu'aux Hommes.

TESTE DE BOIS, est celle que le Perruquier fait faire au Sculpteur sur la mesure qu'il a prise sur la personne qu'il doit coëffer, afin de construire dessus les perruques qu'il lui fera.

TESTE A PERRUQUE, elle est de bois comme, la précédente ; on l'enfonce sur le haut d'un bâton rond debout, long de quatre pieds & demi, ou environ, planté sur un pied en croix ; c'est sur cette tête qu'on pose la perruque chaque fois qu'on veut l'accommoder. On en a imaginé une autre bien plus commode, on la nomme à *coulisse*, parce que le bâton qui la

soutient s'enfonce à volonté dans un trou profond, percé au milieu d'un morceau de bois attaché à un pied en croix pareil au précédent, au haut duquel est un écrou & une vis de bois qui ferre le bâton de la tête à la hauteur qu'on veut, ce qui fait qu'on peut à sa volonté accommoder & arranger la perruque assis ou debout.

TESTE DU CHEVEU, c'est l'extrémité des cheveux qui tenoit immédiatement à la tête de la personne à qui on les a coupés.

TOUPE, ramassis de bouts de cheveux de rebut, qui pétris dans les mains deviennent une masse solide, à laquelle on donne l'épaisseur & la forme nécessaire pour être placée sous le retroussis du chignon des Femmes, afin de lui prêter de l'épaisseur quand il est trop peu garni.

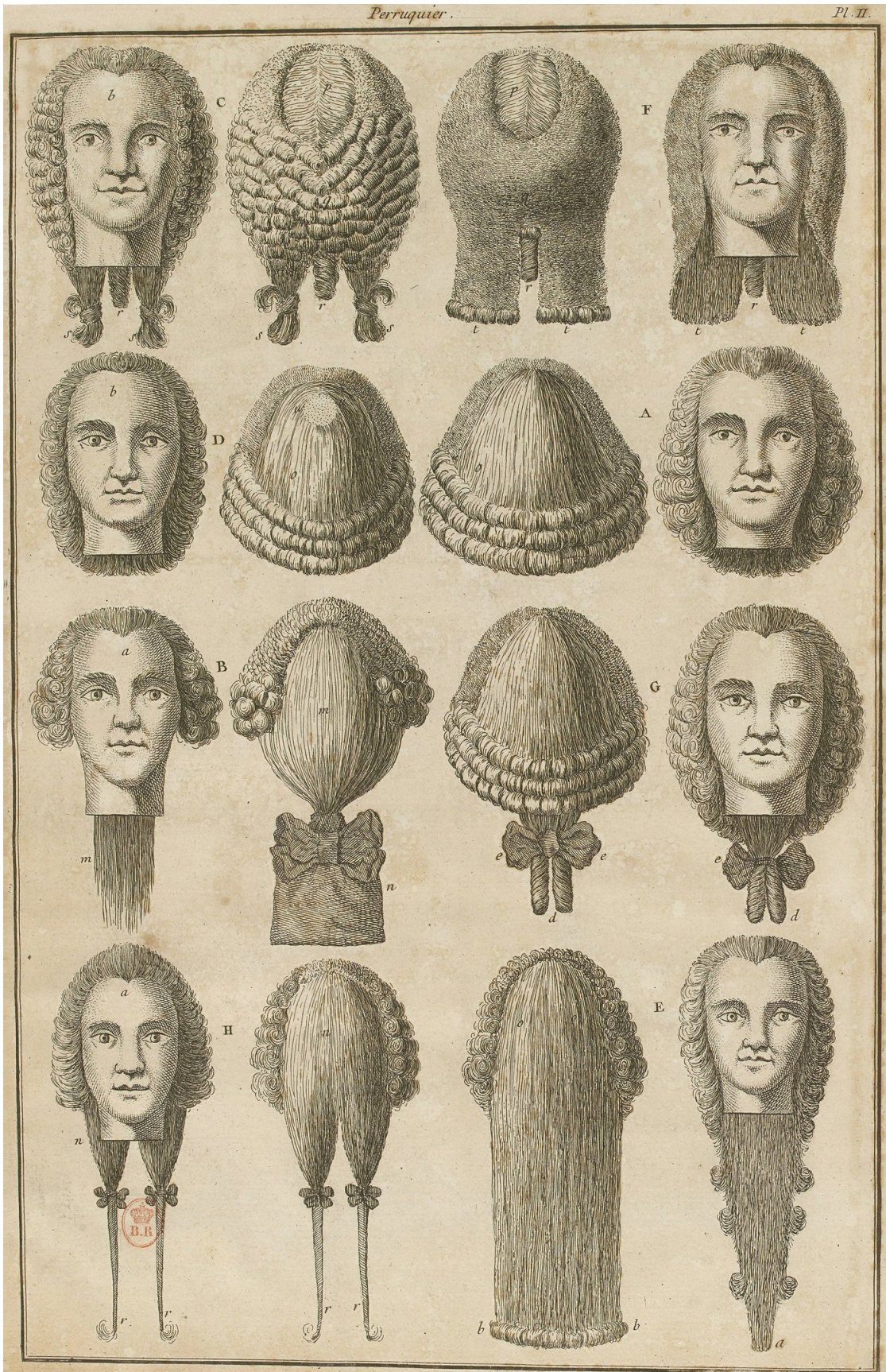
TOUPET, il y en a de deux fortes : le *toupet des cheveux naturels*, on appelle ainsi les cheveux relevés sur le milieu du front : le *toupet de la perruque* ne se fait qu'aux perruques nouées & quarrées ; c'est un espace assez étendu de cheveux plats qui occupe à ces perruques le milieu du derriere de la tête.

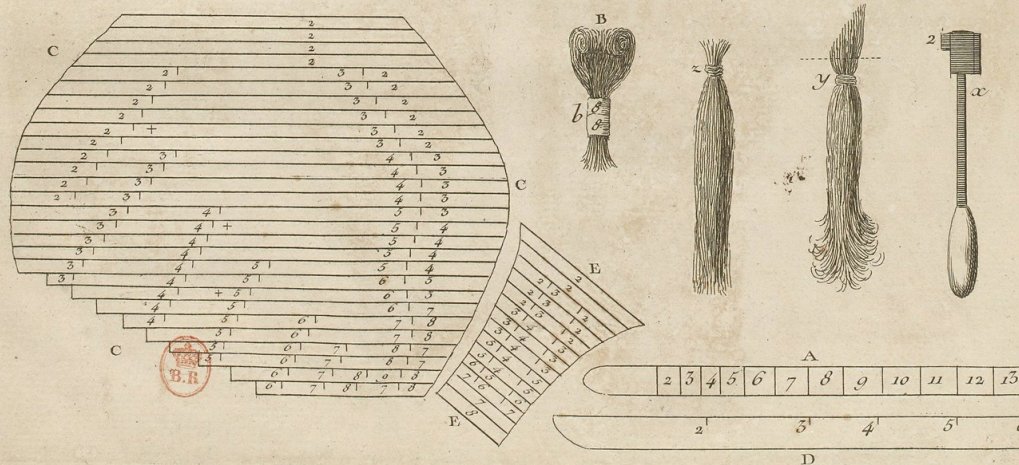
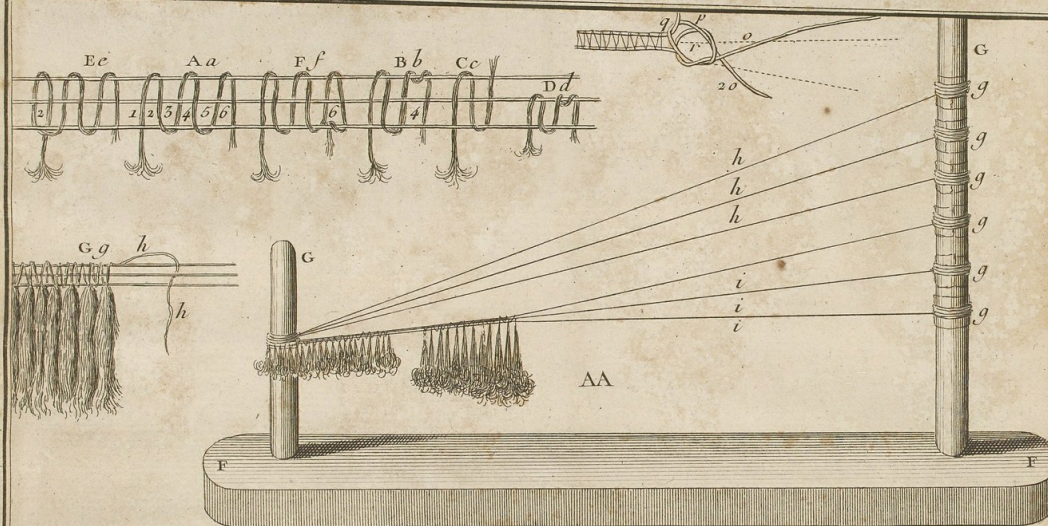
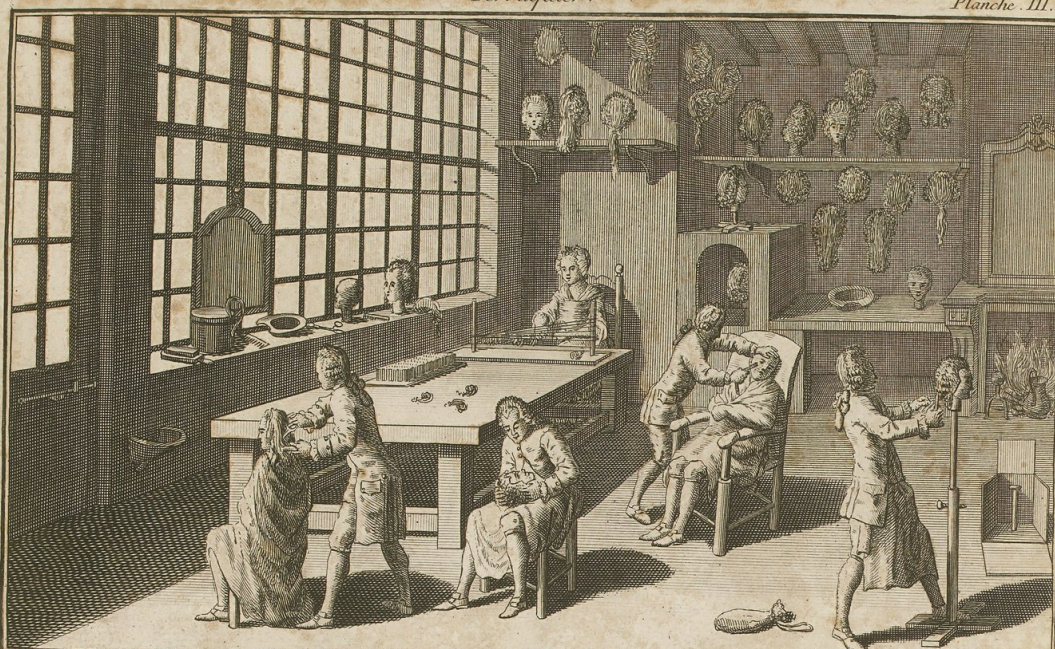
TOUR, c'est un ruban sur lequel font cousus des rubans de tresse étagés, on le ferme, il fait tout le tour de la tête par les côtés ; on l'ajoute & on le confond avec les cheveux naturels des Hommes quand ils font trop peu garnis.

TOUR DE TONSURE, se fait uniquement aux perruques d'Abbé, c'est un rond coupé dans la monture qui imite la couronne des Prêtres.

TRESSE, c'est un entrelacement de cheveux passés entre trois foies tendues sur le métier ; il s'en fait de deux fortes : les unes sont *étagées*, c'est-à-dire, de cheveux successivement de longueurs différentes ; les autres que l'on nomme *tresses à l'aune*, se font depuis un bout jusqu'à l'autre avec des cheveux toujours de même longueur.

Fin de l'Art du Perruquier.





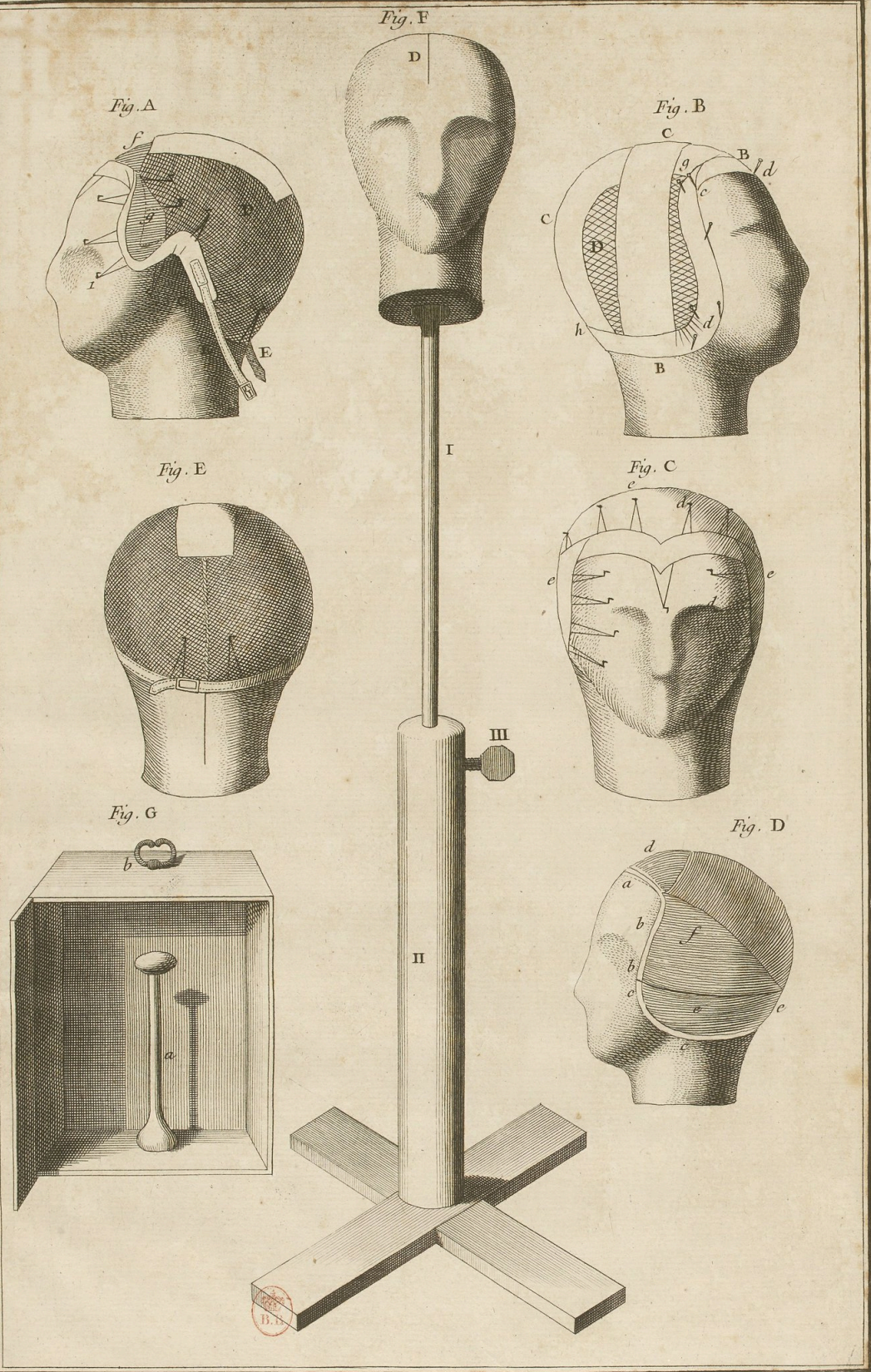


Fig. I.

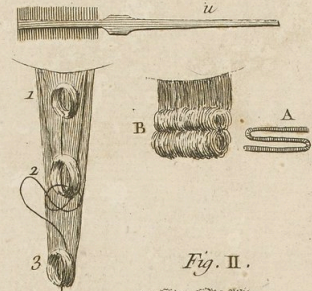
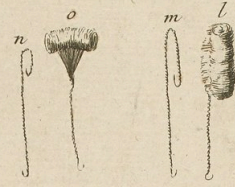
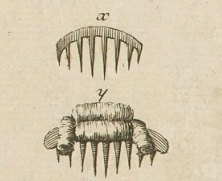


Fig. IV.

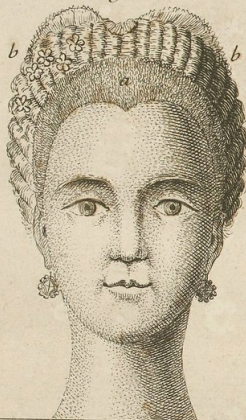


Fig. III.

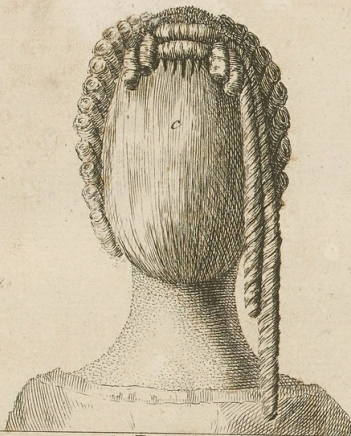
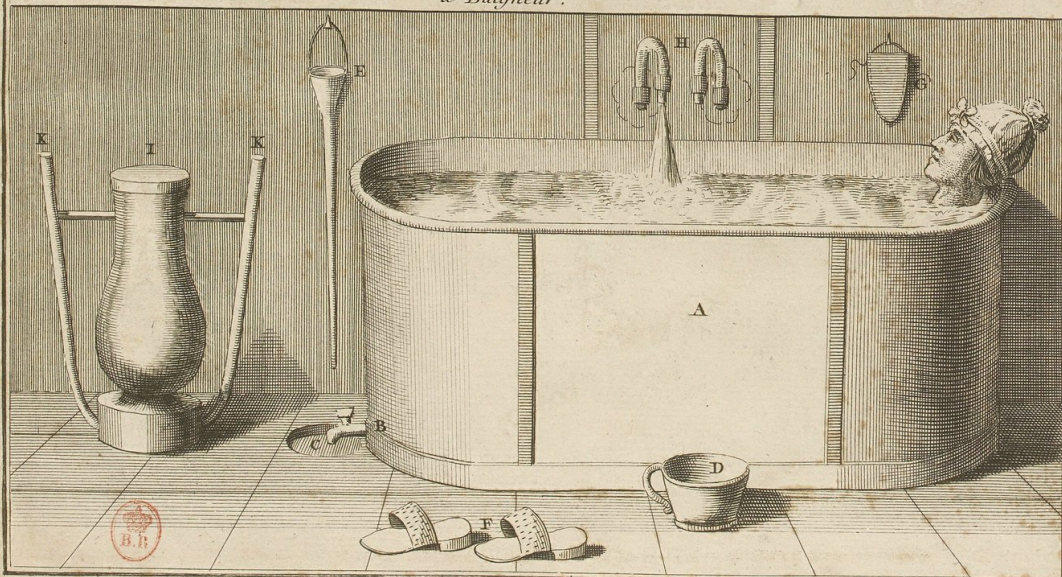


Fig. II.



le Baigneur.





lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

***Art du perruquier / , contenant
la façon de la barbe, la coupe
des cheveux, la construction
des perruques d'hommes et de
femmes, le perruquier en vieux
et le baigneur-étuviste, par M.
de Garsault***

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1067624g>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Notes

1 On n'a d'autorités pour citer ce fait que la tradition : celui qui m'en a instruit l'avait entendu dire à un Officier décoré de la Croix de S. Louis, fort vieux, qui lui dit en avoir été témoin.

2 *Devant* signifie de votre côté.

Table des matières

1. Page de titre
2. AVANT-PROPOS.
3. ART DU PERRUQUIER,
 1. LE BARBIER-PERRUQUIER.
 1. CHAPITRE PREMIER. - Faire la Barbe.
 2. CHAPITRE SECOND. - Faire les Cheveux, & friser.
 3. CHAPITRE TROISIEME. De la Perruque en général.
 4. CHAPITRE QUATRIEME. Des Cheveux & Crins qui servent aux Perruques.
 5. CHAPITRE CINQUIEME. Le Travail de la Perruque. Prendre la Mesure.
 1. ARTICLE PREMIER. Préparation des Cheveux.
 2. ARTICLE SECOND. Préparer la Perruque.
 3. ARTICLE TROISIEME. Les Tresses & leur travail.
 4. ARTICLE QUATRIEME. Monter la Perruque.
 5. ARTICLE CINQUIEME. Coudre la Perruque.
 6. ARTICLE SIXIEME. Quelques Circonstances.
 7. ARTICLE SEPTIEME. Achever la Perruque.
 8. ARTICLE HUITIEME. Accommoder la Perruque.
 6. CHAPITRE SIXIEME. Des Cheveux & Perruques de Femmes.
 7. CHAPITRE SEPTIEME. Des Perruquiers en vieux.
 8. CHAPITRE HUITIEME. Le Baigneur Etuviste.
 1. ARTICLE PREMIER. Le Bain de Propreté.
 2. ARTICLE SECOND. Le Bain de Santé.
 3. ARTICLE TROISIEME. Bains Locaux.
 4. ARTICLE QUATRIEME. Bains Secs.
 5. ARTICLE CINQUIEME. Remarques sur une Machine nommée cylindre.
 9. CHAPITRE NEUVIEME. Des Bains sur la riviere.

4. EXPLICATION PAR ORDRE ALPHABETIQUE Des Termes de l'Art employés dans cet Ouvrage.
5. Notes
6. À propos de cette édition numérique